

UNE APPROCHE PARALLÈLE DE LA PENSÉE LINGUISTIQUE ARABE ET MODERNE DANS LA CONCEPTION DE LA STRUCTURE DE LA PHRASE ET SES NOTIONS GRAMMATICALES ÉQUIVALENTES

PAR

Hossam El-Din SAMIR

Docteur en Linguistique Arabe de l'Université Lumière Lyon-2 en France

Maître de conférences à l'Université de Minia en Égypte-Faculté de Dar El Uloom

Chercheur à l'ENS de Lyon (Post-doctorat/6mois)

Received :	08/04/2018	Revised :	20/04/2018	Published :	30/04/2018
------------	------------	-----------	------------	-------------	------------

Abstract

This study examines the test of the parallel approaches to the Arabic and modern linguistic thought especially French and English in the structure of the sentence and its equivalent grammatical concepts, in the theoretical universal grammar/general grammar, as a set of hypotheses of a linguistic nature, arises at its roots by the laws of thought. The purpose we are pursuing in this research is to shed a new light on the patrimony of Arabic language thinking about these concepts, emanating from the descriptive method of the contrastive applied studies, trying to Re-order the language ideas, identify common and differential characteristics, and the multiplicity of the intellectual standing in the language systems.

For all of this it is necessary to consider carefully, and the slow study with the aim of giving a just judgment in this topic ; which is one of the French scholars called to assert the declaration that Arabic grammar should be read in the light of other languages, it is not a one-grammar, but a multi-grammar, not a unique grammar in its formation, and even a hereditary kinship with other cultures, and it is not out of time because it is historical, In total, any language such as the rest is among many others.

Keywords :

Parallel approaches, Arabic, modern linguistic thought, the structure of the sentence, the equivalent grammatical concepts.

مُقَارَبَة مُوَازِنَة لِلْفِكْرِ اللُّغَوِيِّ الْعَرَبِيِّ وَالْأَلْسُنِيِّ الْحَدِيثِ فِي تَصَوُّرِ تَصْمِيمِ بُنْيَانِ الْجُمْلَةِ وَمَفَاهِيمِهَا النَّحْوِيَّةِ الْمُعَادِلَةِ – دِرَاسَةٌ تَقَابُلِيَّةٌ بَيْنَ الْعَرَبِيَّةِ وَالْفَرَنْسِيَّةِ

د. حُسَامُ الدِّينِ سَمِيرِ عَبْدِ الْعَالِ مُحَمَّدٍ

دُكْتُورٌ مِنَ الْجَامِعَاتِ الْفَرَنْسِيَّةِ فِي اللِّسَانِيَّاتِ الْعَامَّةِ وَاللِّسَانِيَّاتِ الْعَرَبِيَّةِ

كلية : دار العلوم

جامعة : المنيا

رقم الهاتف : 01128898528

البريد الإلكتروني : hossamlyon2017@gmail.com

2018/04/30

النشر :

2018/04/20

المراجعة :

2018/04/08

الاستلام :

مُسْتَخْلَص :

تتناول هذه الدراسة اختيار المداخل الموازنة للفكر اللغوي العربي والألسني الحديث – وبخاصة الفرنسي والإنجليزي منه – في تصميم بُنيان الجملة ومفاهيمها النحوية المعادلة، في إطار نظرية "النحو العالمي/ العام"، كمجموعة فرضيات ذات طبيعة لسانية، تنشأ في جذورها من قوانين الفكر. فالغاية التي نسعى وراءها بهذا البحث أن نلقي ضوءاً جديداً كاشفاً على تراث الفكر اللغوي العربي إزاء تلك المفاهيم، مُنبعاً من المنهج الوصفي في درس تطبيق تقابلي، يُحاول إعادة ترتيب الأفكار اللغوية، والوقوف على السمات المشتركة والفارقة، وتعدد المقامات الفكرية في أنظمة اللغة. لهذا كله لم يكن بُد من النظر المتلبث، والدرس المستأنى طلباً للنصفة في المسألة؛ الأمر الذي دعا أحد الباحثين الفرنسيين إلى تأكيد القول بأن نحو العربية ينبغي أن يُقرأ في ضوء أنحاء اللغات الأخرى، وأنه ليس نحواً واحداً، بل نحواً متعدداً، وليس نحواً جيداً في نشأته، بل له قرابة وراثية مع ثقافات أحر، وأنه ليس خارج الزمن لأنه تاريخي، وبصفة إجمالية فأية لغة مثل الباقيات بين كثير من الأخرى.

الكلمات المفتاحية :

مُقَارَبَة مُوَازِنَة، الفِكْر اللُّغَوِيِّ الْعَرَبِيِّ، الفِكْر الأَلْسُنِيِّ الْحَدِيثِ، تَصْمِيمِ بُنْيَانِ الْجُمْلَةِ، المَفَاهِيمِ النَّحْوِيَّةِ الْمُعَادِلَةِ، دِرَاسَةٌ تَقَابُلِيَّةٌ، الْعَرَبِيَّةِ، الْفَرَنْسِيَّةِ.

SYSTEME DE TRANSCRIPTION

'	ء	<i>hamza</i>
b	ب	<i>bā'</i>
t	ت	<i>tā'</i>
ṭ	ث	<i>ṭā'</i>
ǧ	ج	<i>ǧīm</i>
ḥ	ح	<i>ḥā'</i>
ḫ	خ	<i>ḫā'</i>
d	د	<i>dāl</i>
ḏ	ذ	<i>ḏāl</i>
r	ر	<i>rā'</i>
z	ز	<i>zāy</i>
s	س	<i>sīn</i>
š	ش	<i>šīn</i>
ṣ	ص	<i>ṣād</i>

ḏ	ض	<i>ḏād</i>
ṭ	ط	<i>ṭā'</i>
ẓ	ظ	<i>ẓā'</i>
ʿ	ع	<i>ʿayn</i>
ǧ	غ	<i>ǧayn</i>
f	ف	<i>fā'</i>
q	ق	<i>qāf</i>
k	ك	<i>kāf</i>
l	ل	<i>lām</i>
m	م	<i>mīm</i>
n	ن	<i>nūn</i>
h	هـ	<i>hā'</i>
w	و	<i>wāw</i>
y	ي	<i>yā'</i>

- Les voyelles longues sont notées : ā, ī, ū.

0 Résumé

0.1 Le choix de l'étude

Le choix de l'étude de la *phrase* se rapporte à de multiples facteurs (causes) dont nous allons en évoquer quelques-uns :

- De prime abord, la langue constitue un outil de communication entre les êtres humains, c'est pourquoi il est nécessaire de se concentrer sur son caractère remarquable dans son emploi descriptif très minutieux.
- Deuxièmement, les interlocuteurs communiquent facilement entre eux avec une langue précise. Cela implique qu'ils maîtrisent le système des règles grammaticales.
- Troisièmement, le sujet de la *phrase* et ses constituants principaux occupent une place importante chez les anciens grammairiens arabes et les linguistes modernes¹.

0.2 Les hypothèses de la recherche

Cette recherche vise à répondre aux questions suivantes :

1. Pourquoi l'étude de la *phrase* ? ;
2. Est-ce que les arabes ont étudié la *phrase* et connu sa conception linguistique ? ;
3. Est-ce que les arabes connaissaient la grammaire sans l'influence étrangère ? ;
4. Quelle est la notion de *phrase* dans la pensée linguistique moderne ? ;
5. Quels sont les points communs et divergents entre la conception de la phrase dans la pensée grammaticale arabe et dans la pensée occidentale ? ;
6. Quels sont les critères et les spécificités syntaxiques qui distinguent la *phrase* des concepts similaires tout comme, *proposition, énoncé, texte, discours et composition* ?

L'un de nos objectifs de notre recherche n'est point de porter un jugement de valeur d'une grammaire à l'autre. Nous essayons de lire deux pensées, en vue de déceler les différences, et de suivre l'évolution de la linguistique moderne par rapport à la tradition.

Cette recherche vise aussi à mettre en exergue la relation contiguë existante entre la conception de la pensée linguistique moderne et la vision des grammairiens arabes.

L'article essaie de définir, à travers les différentes strates des grammairiens arabes une accointance avec la linguistique moderne. Parmi ces strates nous avons l'exemple du positionnement du sujet dans la phrase et de son incidence sur la considération de cette même phrase.

1. Introduction

Sous son titre : *Exposé critique sur la naissance et le développement de la grammaire arabe* Henri Fleish² donne un jugement concernant l'histoire de la grammaire arabe et la question de la phrase. Il indique que les arabes ne possèdent pas une théorie générale de la phrase. D'après cet auteur, « [...] ils n'ont pas une théorie générale de la phrase »³. On trouve une justification par le même auteur lorsqu'il explique qu'al-Halil, Sibāwayhi et tous ces premiers grammairiens n'ont pas analysé la grammaire arabe de manière philosophique (ceci sans porter préjudice à la valeur personnelle de ces hommes qui, par ailleurs, a été grande). D'ailleurs, cette aptitude que donne la culture philosophique à penser, à analyser, à dominer pour construire est un outil essentiel pour atteindre l'objectif, celui d'analyser la phrase sur un plan grammatico-modulaire. Les grammairiens arabes se sont basés sur l'observation des faits. Ainsi, ils sont partis de faits observés et munis de l'apport des concepts généraux sus-indiqués, ils ont travaillé sans prendre de hauteur, restant au niveau des faits, travail qui devait rester superficiel.

Julia Kristéva⁴ corrobore l'idée d'Henri Fleish concernant la non présence d'une théorie générale de la phrase dans la langue arabe. Elle prétend que les grammairiens arabes ne connaissaient pas les concepts de 'al-mawḍū' (= "le sujet") et de 'al-mahmūl (= "l'attribut"). Mais comme nous le savons ces deux concepts évoqués ci-dessus font partie de la logique. D'ailleurs, la grammaire arabe est exempte de pensées aristotéliennes comme Gérard Troupeau⁵ l'affirme lorsqu'il pense que la grammaire arabe est le plus pur arabe parmi les autres sciences islamiques et le plus loin de l'influence étrangère. Julia Kristéva ajoute que la grammaire arabe n'a subi aucune influence grecque ou indienne.

De même cette constatation d'une grammaire arabe sans théorie de la phrase se trouve aussi chez Widād Mayhūbī⁶ l'étude des grammairiens arabes de la phrase est une analyse fragmentaire mais pas une vue d'ensemble de la composition des éléments de la phrase.

Ainsi Rached Hamzaoui⁷ considère que la conception de la phrase était absente chez les grammairiens arabes classiques et ignorée par eux-mêmes. On trouve ce point de vue dans sa traduction de l'histoire et l'œuvres de l'académie de la langue arabe du Caire huitième volume, troisième partie. Il attire l'attention sur cette conception de la phrase lors de sa récitation *les essais de l'académie du Caire* pour faciliter 'al-'i'rāb (= "la flexion ou l'analyse grammaticale") en se concentrant sur la réduction d''al-'i'rāb à sa plus simple expression. Le but de cet manœuvre est de mettre en valeur le rôle de la phrase « unité fondamentale du discours, ignorée par les grammairiens classiques, à l'exception d'Ibn Hišām dans 'al-Muḡnī⁸ »⁹.

Abdelhamid Taghouti dans sa thèse de doctorat est en accord avec les points de vues précédents lors de son analyse du terme *phrase* en disant que : « Les terminologies *phrase verbale* et *phrase nominale* étaient quasiment absentes dans les écrits des grammairiens de la première tradition. 'az-Zaḡḡāḡī (337-949) ainsi qu'Ibn Ḡinnī (392-1002) et tant d'autres, parlent de phrases composées d'un verbe et d'un sujet ou d'un inchoatif et d'un énonciatif »¹⁰.

Les questions, qui se posent maintenant, après ce point de vue d'Henri Fleish, Julia Kristéva, Widād Mayhūbī, Rached Hamzaoui, et Abdelhamid Taghouti, sont :

1. Quels sont les critères et les spécificités syntaxiques qui distinguent la *phrase* des concepts similaires tout comme, *proposition*, *énoncé*, *texte*, *discours* et *composition* ? ;
2. Est-ce que les grammairiens arabes ont étudié la *phrase* et connu sa conception linguistique ? ;
3. Quelle est la notion de *phrase* dans la pensée linguistique moderne ? ;
4. Comment peut-on considérer, la notion de phrase, dans le contexte de la langue arabe, comme un modèle des totalités linguistiques ?

2. Le terme « pensée »

Annie Boone et André Joly signalent que Guillaume cite souvent le philosophe Henri Delacroix : « La pensée fait le langage en se faisant par un langage intérieur »¹¹. C'est par référence à cette observation qu'il pourrait définir sa position sur la question des rapports entre la pensée et la langue. Cette question sollicite depuis toujours les linguistes et les philosophes du langage. Les réponses varient selon les époques et les idéologies. Ainsi à l'époque classique et en général pour les « Cartésiens »¹² : la pensée est universelle et atemporelle et antérieure à la langue, qui ne vient qu'en second¹³. La délicate question, concernant la pensée et sa position vis-à-vis du langage, demeure un débat ouvert et controversé. Bien que la contrariété existe dans ce domaine à savoir définir le lien entre pensée et langage, la difficulté de les séparer l'un de l'autre ne peut être

satisfaisante tant la force de la subjectivité étreint le champ de l'objectivité¹⁴. En effet, nous sentons cette approche dans la citation ci-dessous tirée du *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*¹⁵.

« [...] sinon dans sa nature, du moins dans l'exercice de sa pratique, la pensée est liée à la langue, puisque nous pensons à partir de la fragmentation du pensable que la langue a inscrite en elle, et qui fait partie intégrante de son contenu ».

3. Problématique du terme phrase

La notion de phrase dans la linguistique moderne induit différentes problématiques¹⁶ que l'on retrouve beaucoup dans la terminologie des termes, liée au concept ambigu de la phrase comme par exemple les termes (proposition, énoncé, texte, discours et composition). Nous trouvons, dans ce contexte, un certain nombre de linguistes modernes qui utilisent le terme *énoncé*, d'une manière abusive, pour indiquer toute partie du discours. Il conviendrait pour commencer de mieux cerner les concepts de « proposition », d'« énoncé », de « texte », de « discours », et de « composition », de les définir de façon précise, de façon qu'ils s'articulent clairement pour mettre en avant la notion de « phrase ». Il conviendrait également à des chercheurs et linguistes, de mettre au point des progressions de façon à ne pas produire de contradictions entre différents niveaux successifs, *proposition, énoncé, texte, discours, composition*.

3.1 La notion de la proposition

Selon Georges Mounin, dans son *Dictionnaire de la linguistique*¹⁷, la grammaire traditionnelle concevait *la proposition* à peu près de la manière suivante : tout groupe de mots qui est grammaticalement équivalent à un seul mot et qui n'a pas son propre sujet et son propre prédicat n'est pas *une proposition* mais *une expression*. Par ailleurs, un groupe de mots qui a son propre sujet et son propre prédicat, s'il est inclus dans une phrase plus grande, il est considéré comme une *proposition*.

Pour Langacker, le trait essentiel qui caractérise une proposition demeure dans son caractère verbal, qui trouve probablement sa manifestation optimale dans une proposition finie qui désigne une instance repérée d'un type de processus. À partir de cette caractérisation, nous pouvons dire que les constructions subordonnées ont un statut propositionnel. Elles sont conçues comme étant des composants d'une entité plus grande, qui désigne un élément participant ou un élément du cadre, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas conçues comme représentant l'objet principal de l'acte de parole et ne sont pas par conséquent mises en valeur au niveau de la phrase tout entière¹⁸.

De Sacy établit une différence entre *kalām* (= "proposition") et *ḡumlah* (= "proposition") : *kalām* énonce un sens complet tandis que *ḡumlah* exige une autre proposition pour la plénitude du sens¹⁹. Ainsi, "Zayd^{un} 'ālim^{un}" (= "Zayd (est) savant"), est en même temps *kalām* (= "proposition") et *phrase* et également *ḡumlah* (= "proposition"). Dans "Man ḡarabanī ḡarabtuhu" (= "quiconque me frappera, je le frapperai"), figurent deux *propositions ḡumlah* et une seule *phrase*²⁰.

3.2 La notion du terme énoncé

3.2.1 L'énoncé dans la tradition grammaticale arabe

Gérard Troupeau mentionne que chez Sībāwayhi, un énoncé est constitué par la connexion (*'isnād*) (= "prédication") que le locuteur établit entre deux mots, et l'énoncé est de deux sortes :

- un nom sur lequel est construit un autre nom ;
- un verbe sur lequel est construit un nom.

Dans les deux cas, le premier terme est le connecté (*musnad*) (= "prédicat ou verbe") et le second, ce à quoi il est connecté (*musnad 'ilayhi*) (= "inchoatif ou sujet"). Mais sous l'influence de la logique aristotélicienne,

la notion de fonction s'est substituée à celle de position, telle que nous la trouvons chez Sībāwayhi. Le mot *'isnād* ne fut plus compris par les grammairiens postérieurs comme une "connexion", mais comme une "attribution"²¹. Après cette analyse, Gérard Troupeau remarque qu'un changement de terminologie : dans le premier type d'énoncé, le premier nom est ce à quoi il est attribué, et le second, ce qui est attribué ; dans le second type d'énoncé, le verbe est ce qui est attribué, et le nom, ce à quoi il est attribué.

3.2.2 L'énoncé dans la linguistique moderne

Dans *Syntaxe générale*, André Martinet détermine la différence entre *phrase* et *énoncé* lorsqu'il dit : « L'utilisation extensive du terme d'énoncé, traduisant souvent l'anglais *utterance*, pour désigner tout segment du discours assez vaste pour faire l'objectif d'une analyse et sans préjuger de ses limites, a permis à bien des linguistes contemporaines de ne pas se prononcer sur la nature de la phrase »²². Il poursuit dans *La linguistique synchronique* :

On pourrait définir la phrase comme tous les éléments d'un énoncé qu'on peut interpréter comme les expansions d'un seul et même prédicat²³.

Anita Carlotti²⁴ détaille l'idée en indiquant la distinction entre une phrase et un énoncé lorsqu'elle détermine trois approches de l'énoncé :

- 1)- comme le produit de l'acte d'énonciation ;
- 2)- comme la réalisation particulière d'une phrase ;
- 3)- certains auteurs, tels Bakhtine, emploient *énoncé* pour parler d'une suite de syntagmes, de phrases et même de textes.

Les pragmaticiens font de l'énoncé l'occurrence particulière d'une phrase. L'énoncé désigne une phrase en contexte. Cette conception apparaît chez Ducrot pour qui l'énoncé est la réalisation d'une phrase de la langue.

La distinction entre une phrase et un énoncé apparaît pour certains grammairiens, dans une autre approche comme un sens et une signification. Le sens relève de la phrase et la signification de l'énoncé. Cette correspondance s'explique didactiquement par le besoin d'utiliser un langage ordinaire. Selon l'usage le plus répandu en linguistique, le sens d'un énoncé se construit à partir d'une phrase à laquelle se rattache une signification intégrée dans une situation d'énonciation²⁵.

3.3 Le texte

Selon le *Grand Robert*, le *texte* est une suite d'éléments du langage, de signes, qui constitue un écrit ou une œuvre (orale ou écrite)²⁶.

L'acception linguistique de *texte* est le résultat d'un glissement depuis la définition traditionnelle du *texte* comme production écrite vers le sens d'unité de discours supérieure à la phrase, dans l'échelle lettre – mot – phrase – texte (en passant par-dessus le paragraphe, unité intermédiaire entre la phrase et le texte).

Selon cette définition, la phrase est considérée comme une unité textuelle de base. Le texte possède une organisation propre ; il ne peut pas se réduire à une suite de phrases. Cette organisation est caractérisée par des relations interphrastiques qui assurent une norme minimale de composition textuelle²⁷.

3.4 Le concept « discours »

3.4.1 Discours - Phrase - Énoncé

Parmi les quatre concepts, *phrase*, *énoncé*, *texte* et *discours*, ce dernier est le plus polysémique. Il peut apparaître en tant qu'objet (opposé au texte), en tant que point de vue (opposé au récit), en tant que courant d'analyse (analyse de discours, pragmatique). Le mot apparaît également dans l'expression *parties du discours*

qui renvoie aux catégories ou classes grammaticales (nom, adjectif, verbe ...) ou aux divisions d'un texte argumentatif.

Le *discours* s'oppose au *texte* lorsqu'il est défini par J.-M. Adam comme l'inclusion d'un texte dans son contexte. Le *discours* s'oppose à l'*énoncé* un peu comme s'opposent *discours* et *texte*²⁸.

Le *discours* a des unités plus larges que celles de la phrase et d'établir des liens entre langue et culture.

Le *discours* est alors conçu comme une suite de phrases dont on cherche à dégager des règles d'enchaînement, à identifier les classes d'équivalence des constituants. Le discours est un ensemble d'énoncés de même formation discursive²⁹.

3.4.2 Texte et discours

Selon Rastier, le texte et le discours sont deux unités du langage qui, dans les approches théoriques, ont souvent été confrontées à la phrase et à l'énoncé. La distinction entre texte et discours n'est pas évidente. Cependant, certains linguistes ont pensé qu'il était préférable de parler de « cohésion » pour le texte et de réserver la notion de « cohérence » au discours. Dans la mesure où un discours dépend de ses conditions d'énonciation, une étude linguistique des conditions de production du texte en fera un *discours*. Il semble logique de penser que la cohérence est en rapport avec les connaissances du monde et celles de la situation de communication alors que le texte, unité linguistique fermée, contient en lui une organisation sémantique interne³⁰.

Enfin, pour L. Dessaint et C. Jamart, un mot est plus simple qu'une proposition, une proposition plus simple qu'une phrase, une phrase plus simple qu'un paragraphe, un paragraphe plus simple qu'une composition. Sans pourtant jamais perdre de vue que la partie ne doit pas être séparée du tout³¹.

3.5 La notion de « composition »

La *composition* en générale est une réunion d'idées agencées de manière à former un tout³². Pour le *Grand Robert*, cette idée de la *composition* est confortée³³. La composition englobe toutes les parties *phrase*, *proposition*, *énoncé*, *texte*, *discours* abordées dans les paragraphes précédents.

4. La notion de la phrase et ses constituants selon la tradition grammaticale arabe

4.1 Notion de la phrase en arabe (Qawl, Kalām, Ġumlah)

Dans la tradition grammaticale arabe, définir la phrase revient à étudier les trois vocables qawl (= "dire"), kalām (= "discours"), ġumlah (= "phrase")³⁴.

4.1.1 'al-Qawl ou le dire

« الْكَلَامُ لُغَةً : الْقَوْلُ وَمَا كَانَ مُكْتَفِيًا بِنَفْسِهِ. وَالْقَوْلُ : هُوَ اللَّفْظُ الدَّالُّ عَلَى مَعْنَى كَرَجُلٍ وَفَرَسٍ وَزَيْدٍ. »

(ʿaš-Šanqīī, *Faṭḥ rabbil-bariyyah fī šarḥ naẓm 'al-'aġrūmiyyah*, p. 24.)

« Le terme de kalām (= "le discours") signifie 'al-qawal (= "le dire") et celui d'être en se suffisant à lui-même. 'al-Qawal (= "le dire") est l'énoncé qui indique un sens comme "raġul" (= "un homme"), "faras" (= "un cheval") et "Zayd". »³⁵

'Ibn Ġinniyy définit 'al-qawl (= "le dire") en tant que toute réalisation phonique, ayant ou non un sens complet :

« وَأَمَّا الْقَوْلُ فَأَصْلُهُ أَنَّهُ كُلُّ لَفْظٍ مَدَّلَ فِيهِ اللَّسَانُ تَامًا كَانَ أَوْ نَاقِصًا. »

(ʿIbn Ġinnī, *'al-Ḥaṣā'is*, vol. 1, p. 18.)

« Quant au dire, c'est une émission vocale articulée par la langue, ayant un sens complet ou non. »³⁶

'Ibn Ya'īš résume dans l'explication de son article les différentes nuances entre les conceptions syntaxiques d'al-kalām, 'al-qawl, et 'al-kalim en disant :

« وَمِمَّا يُسْأَلُ عَنْهُ هُنَا الْفَرْقُ بَيْنَ الْكَلَامِ، وَالْقَوْلِ، وَالكَلِمِ. وَالْجَوَابُ: أَنَّ الْكَلَامَ عِبَارَةٌ عَنِ الْجُمْلِ الْمَفِيدَةِ، وَهُوَ جِنْسٌ لَهَا؛ فَكُلُّ وَاحِدَةٍ مِنَ الْجُمْلِ الْفِعْلِيَّةِ وَالْأَسْمِيَّةِ نَوْعٌ لَهُ، يَصْدُقُ إِطْلَاقُهُ عَلَيْهَا، كَمَا أَنَّ الْكَلِمَةَ جِنْسٌ لِلْمَفْرَدَاتِ، فَيَصِحُّ أَنْ يُقَالَ: كُلُّ "زَيْدٌ قَائِمٌ" كَلَامٌ، وَلَا يُقَالُ: كُلُّ كَلَامٍ "زَيْدٌ قَائِمٌ". وَكَذَلِكَ مَعَ الْجُمْلَةِ الْفِعْلِيَّةِ. وَأَمَّا الْكَلِمُ فَجَمَاعَةٌ "كَلِمَةٌ"، كـ "لَيْبَنَةٌ"، و"لَيْبِنٌ"، و"ثَمِينَةٌ" و"ثَمِينٌ". فَهُوَ يَقَعُ عَلَى مَا كَانَ جَمْعًا، مُفِيدًا كَانَ أَوْ غَيْرَ مُفِيدٍ. فَإِذَا قُلْتَ: "قَامَ زَيْدٌ" أَوْ "زَيْدٌ قَائِمٌ"، فَهُوَ كَلَامٌ؛ لِحُصُولِ الْفَائِدَةِ مِنْهُ. وَلَا يُقَالُ لَهُ: "كَلِمٌ". لِأَنَّهُ لَيْسَ بِجَمْعٍ؛ إِذْ كَانَ مِنْ جُزْأَيْنِ، وَأَقْلُ الْجَمْعِ ثَلَاثَةٌ. وَلَوْ قُلْتَ: "إِنَّ زَيْدًا قَائِمٌ"، و"مَا زَيْدٌ قَائِمٌ"، كَانَ كَلَامًا مِنْ جِهَةِ إِفَادَتِهِ، وَتَسَمَّى "كَلِمًا" لِأَنَّهُ جَمْعٌ».

(Ibn Ya'īš, *Šarḥ 'al-Mufaṣṣal*, vol. 1, p. 75.)

« La différence entre kalām, qawl, et kalim se définit de la manière suivante : Le kalām correspond à une ou des phrases complètes (verbales ou nominales) qui lui confèrent le statut de discours. À l'instar du du kalām, nous avons le mot qui regroupe différents vocables. Il est vrai, que dire "Zayd^{un} Qā'im^{un}" (= "Zayd est debout") est considéré comme un kalām, mais on ne peut pas dire que chaque phrase est un discours.

Quant à la définition du kalim, elle se caractérise par l'introduction d'un critère numérique. En effet, le kalim est tout énoncé composé d'un minimum de trois vocables ayant un sens complet ou non. »³⁷

'Ibn Ya'īš continue son analyse concernant le « dire » :

« وَأَمَّا "الْقَوْلُ" فَهُوَ أَعْمُ مِنْهُمَا؛ لِأَنَّهُ عِبَارَةٌ عَنِ جَمِيعِ مَا يَنْطَلِقُ بِهِ اللَّسَانُ، تَامًا كَانَ أَوْ نَاقِصًا، وَالْكَالِمُ وَالْكَلِمُ أَحْصَى مِنْهُ. وَالَّذِي قَضَى بِذَلِكَ الْأَشْتِقَاقَ مَعَ السَّمَاعِ؛ أَلَّا تَرَى أَنَّ اشْتِقَاقَ "الْكَالِمِ" مِنَ "الْكَلِمِ"، وَهُوَ الْجَرْحُ، كَأَنَّهُ لِشِدَّةِ تَأْثِيرِهِ وَتَفْوِذِهِ فِي الْأَنْفُسِ كَالْجَرْحِ؛ لِأَنَّهُ إِنْ كَانَ حَسَنًا أَثَّرَ سُرُورًا فِي الْأَنْفُسِ، وَإِنْ كَانَ قَبِيحًا أَثَّرَ حُزْنًا. مَعَ أَنَّهُ فِي غَالِبِ الْأَمْرِ يُنْزَعُ إِلَى الشَّرِّ، وَيَدْعُو إِلَيْهِ. وَغَيْرُ الْمَفِيدِ لَا تَأْتِي لَهُ فِي النَّفْسِ. وَأَمَّا الْقَوْلُ فَهُوَ مِنْ مَعْنَى الْإِسْرَاعِ وَالْخِفَّةِ؛ وَلِذَلِكَ قِيلَ لِكُلِّ مَا مَدَلَ بِهِ اللَّسَانُ، وَأَسْرَعَ إِلَيْهِ، تَامًا كَانَ أَوْ نَاقِصًا: قَوْلٌ».

(Ibn Ya'īš, *Šarḥ 'al-Mufaṣṣal*, vol. 1, pp. 75-77.)

« 'al-Qawl (= "le dire") est plus générale et plus exhaustive que la notion de kalām et de kalim car tout dire est un discours et tout discours n'est pas dire. Le dire à son origine c'est-à-dire qu'il retourne d'une émission vocale articulée par la langue, ayant un sens complet ou non. Ainsi, le kalām et le kalim sont moins étendus que le *dire*. »³⁸

4.1.2 'al-Kalām ou le discours

Quant au kalām ou le discours il se caractérise par la plénitude de sens. 'Ibn Ğinnī décrit ainsi :

« أَمَّا الْكَلَامُ فَكُلُّ لَفْظٍ مُسْتَقِلٍّ بِنَفْسِهِ، مُفِيدٌ لِمَعْنَاهُ».

(Ibn Ğinnī, *'al-Ḥaṣā'is*, vol. 1, p. 18.)

« Quant au discours, il correspond à une émission vocale indépendante par elle-même et ayant un sens complet. »³⁹

4.1.3 'al-Ġumlah ou la phrase

Selon Abdelkader Méhiri⁴⁰ les définitions des parties du discours et les variétés que chaque partie comporte laissent entrevoir l'orientation que va prendre l'analyse de la phrase dans la tradition grammaticale arabe. Initialement, c'est le terme « kalām » qui est employé dans des contextes où il est question de la phrase.

Mais ce terme désigne aussi le discours. Tout en continuant à l'employer pour désigner la phrase, on n'a pas tardé à employer, en même temps, celui de « ğumlah ». La racine « ğ.m.l » est à la base de plusieurs vocables qui expriment tous la notion de la réunion de plusieurs éléments dans un même ensemble. Certains expriment, en plus, les notions de solidarité et de complémentarité ; d'autres évoquent aussi l'idée d'un tout, de quelque chose d'entier qui se suffit à lui-même. Ces notions transparaissent dans les définitions de la phrase aussi bien que dans les commentaires qui la concernent. Ainsi on oppose souvent le terme « ğumlah » au terme « mufrad » ; le premier exprimant la pluralité, le second l'unité. On emploie aussi, au sujet de l'agencement des composantes de la phrase, le verbe « ^ʿaqada = nouer » et on désigne le résultat de cet agencement par le nom « ^ʿuqda = nud ». Toutes les définitions présentent la phrase comme étant ce qui exprime un sens complet. Les indices qui indiquent qu'on est en présence d'une phrase c'est, d'une part, l'intérêt de l'interlocuteur qui ne s'explique que si le sens est complet, c'est-à-dire si ce qu'il entend veut dire quelque chose. Plus techniquement la phrase est définie comme étant ce qui est composé de deux mots liés entre eux par un rapport de prédication.

Pour le ğumlah ou la phrase 'Ibn Ğinnī indique que :

« وَأَمَّا الْجُمْلَةُ فَبَيِّ كُلِّ كَلَامٍ مُفِيدٍ مُسْتَقِلٍّ بِنَفْسِهِ. »

('Ibn Ğinnī, 'al-Luma^ʿ fil-^ʿarabiyyah, p. 26.)

« La phrase est tout discours signifiant un sens complet et indépendant par lui-même. »⁴¹

'Ibn Ya^ʿīš écrit :

« اعلم أن الكلام عند النحويين عبارة عن كل لفظ مُسْتَقِلٍّ بِنَفْسِهِ، مُفِيدٍ لِمَعْنَاهُ، وَيُسَمَّى : "الْجُمْلَةُ"، نحو : "زَيْدٌ أَخُوكَ"، و"قَامَ

بِكُرٍّ". »

('Ibn Ya^ʿīš, *Šarḥ 'al-Mufaṣṣal*, vol. 1, p. 72.)

« Sache qu'al-kalām (= "le discours") chez les grammairiens est un énoncé indépendant par lui-même et qui indique un sens complet, on l'appelle encore al-ğumlah (= "la phrase") comme dans "Zayd^{um} 'aḥūka" (= "Zayd est ton frère") et "Qāma Bakr^{um}" (= "Bakr s'est élevé"). »⁴²

'Ibn Ya^ʿīš se met d'accord avec 'Abi-l-Baqā' 'al-^ʿUkbariyy dans le fait de porter la même conception grammaticale pour al-kalām (= "le discours") et al-ğumlah (= "la phrase") qui sont équivalents.

« الكلامُ عبارةٌ عن الجملة المفيدة فائدةً تامةً، كقولك : "زيدٌ منطلقٌ"، و"إن تأتي أكرمك"، و"قُم"، و"صَه"، وما كان نحو ذلك. فأما

اللفظة المفردة نحو : "زيدٌ وحده، و"من"، ونحو ذلك، فلا يُسَمَّى كلامًا، بل كلمةً، هذا قولُ الجمهور. »

('Abū 'al-Baqā' 'al-^ʿUkbariyy, 'at-Tabyīn ^ʿan maḍāhib 'an-nḥawīyyīn, p. 113.)

« 'Abū-l-Baqā' 'al-^ʿUkbariyy considère qu'al-kalām (= "le discours") exprime le sens complet d'al-ğumlah (= "la phrase") comme dans l'exemple "Zayd^{um} Munṭaliq^{um}" (= "Zayd part"), "In t'atīnī 'ukrimka" (= "Si tu viens chez moi je t'honorerai"), "Qum" (= "Lèves-toi"), et "Ṣah" (= "Chute") et ainsi de suite. Quant à un seul mot isolé comme "Zayd" et "Man" (= "qui") et tout ce qui s'y apparente ne se nomme pas kalām (= "discours") mais kalimah (= "un mot") d'après la plus part des grammairiens. »⁴³

'Ibn Hišām donne la distinction entre al-ğumlah et al-kalām quand il dit :

« وَالصَّوَابُ أَنَّهَا أَعَمُّ مِنْهُ : إِذْ شَرَطُوهُ الْإِفَادَةَ. »

('Ibn Hišām, *Muğnī 'al-Labīb*, vol. 2, p. 5.)

« En toute raison, 'al-ğumlah (= "phrase") est plus générale que 'al-kalām (= "discours") à condition qu'elle soit complète au niveau du sens. »⁴⁴

4.2 Les constituants de la phrase en arabe

4.2.1 L'inchoatif + le prédicat = un terme, une unité = phrase en arabe

Les grammairiens arabes estiment que la phrase et ses constituants peuvent se restreindre à deux formants qui sont : 'al-musnad (= "le prédicat ou le verbe") et 'al-musnad 'ilayhi (= "inchoatif ou sujet"). Ils la considèrent comme une unité dont les constituants sont indissociables l'un de l'autre⁴⁵. L'un des deux composants de la phrase doit appartenir nécessairement à la classe des noms, l'autre peut être un verbe, mais aussi un nom. Il s'agit évidemment de la phrase minimale qui ne peut comporter moins de deux éléments. Ces deux éléments se retrouvent, par ailleurs, nécessairement dans toute phrase, quelles qu'en soient la longueur et la complexité. Les grammairiens justifient cette nécessité par le fait qu'un seul terme ne saurait exprimer un sens pertinent. Toute analyse de la phrase doit en tenir compte. L'un des deux constituants n'est pas explicite au niveau du sens ; en réalité il est toujours présent dans le contexte ou dans les circonstances du discours⁴⁶.

Gérard Troupeau déclare que les grammairiens arabes postérieurs à Sībāwayhi n'utilisent pas plus kalām dans l'acception d'"énoncé", qu'ils remplacent par ğumlah "phrase", terme qui apparaît dans le kitāb *'al-Muqtaḍab* du bagdadien 'al-Mubarrid (m. 896)⁴⁷.

Pour nous, nous voyons que Sībāwayhi n'utilise pas le terme ğumlah pour désigner la phrase. Cette remarque montre que le terme ğumlah (= "phrase") n'est pas important car les grammairiens arabes avaient déjà la conception d'un ensemble d'éléments qui constitue un discours achevé en sens et forme. On trouve la justification de la non utilisation du terme *phrase* chez les grammairiens anciens comme chez Aurélien Sauvageot lorsqu'il dit : « une définition de la phrase est sans aucun intérêt du point de vue de la syntaxe. Tout au plus peut-on la considérer comme un aboutissement, jamais comme un point de départ »⁴⁸.

Gérard Troupeau indique que dans le domaine de la syntaxe la phrase nominale est composée de deux éléments nominaux non reliés par une copule verbale. Sībāwayhi nommait le premier élément *mubtada'* "inchoatif" et le seconde *mabniyy* "construit". Ces deux termes renvoyant à la notion de position (*mawḍi'*) des mots dans l'énoncé. Les grammairiens postérieurs ont continué de nommer le premier élément *mubtada'*, mais ils ont nommé le second *ḥabar* "prédicat", qui est un terme renvoyant à la notion de fonction. C'est qu'une modification profonde s'est produite dans la conception générale de l'énoncé, qu'il soit nominal ou verbal⁴⁹.

Dans le *Kitāb* de Sībāwayhi on retrouve :

« هَذَا بَابُ الْمُسْتَدِّ وَالْمُسْتَدِّ إِلَيْهِ، ثُمَّ عَرَّفَهُمَا بِقَوْلِهِ : « وَهُمَا مَا لَا يُغْنِي وَاحِدٌ مِنْهُمَا عَنِ الْآخَرِ، وَلَا يَجِدُ الْمُتَكَلِّمُ مِنْهُ بُدًّا. فَمِنْ ذَلِكَ

الاسم المبتدأ والمبني عليه. وهو قولك : "عَبْدُ اللَّهِ أَحْوَكُ"، و"هَذَا أَحْوَكُ". ومثل ذلك : "يَذْهَبُ عَبْدُ اللَّهِ"، فلا بُدَّ لِلْفِعْلِ مِنَ الْأَسْمِ، كَمَا لَمْ

يَكُنْ لِلْأَسْمِ الْأَوَّلِ بُدًّا مِنَ الْآخَرِ فِي الْإِبْتِدَاءِ ».

(Sībāwayhi, *'al-Kitāb*, vol. 1, p. 23.)

« Ce chapitre du musnad et musnad 'ilayhi. Dans la pensée de Sībāwayhi, ces deux unités sont indispensables l'une de l'autre. Leur présence est nécessaire dans le discours. La base (*mubtada'*) et le prédicat comme "Abdul-Lāh 'ahūka", (= "Abdul-Lāh est ton frère") et "Hāḍā 'ahūka" (= "celui-là est ton frère") et "Yaḍhabu 'Abdul-Lāh" (= "Abdul-Lāh s'en va"). »⁵⁰

Le sujet est indispensable pour le verbe dans la structure verbale, tout comme l'inchoatif vis-à-vis du prédicat pour constituer une phrase.

L'inchoatif et le prédicat ont un sens de base lexicologique qui se voit altéré par leur réunion dans une conception de la phrase⁵¹.

Bien que le *wāw* (= "et, ni, avec, ainsi que, aussi"), soit une particule, ayant la fonction syntaxique de lien, elle ne joue pas à ce niveau, entre l'inchoatif et le prédicat, ce rôle, mais celui d'être axiale en dégageant la notion de la phrase⁵².

'az-Zmaḥṣariyy rassemble le mubtada' et le ḥabar (= "l'inchoatif et le prédicat") en un seul terme, de sorte que dans sa structure, apparaisse la réunion fonctionnelle grammaticale de chacun d'eux dans une même phrase. Le concept de la structure renferme les deux (l'inchoatif et le prédicat)⁵³.

On en déduit, que le mubtada' et le ḥabar, dans la pensée de 'az-Zmaḥṣariyy, sont équivalant à la conception du musnad et musnad 'ilayhi et la prédication. Ainsi, les explications de 'az-Zmaḥṣariyy à propos du musnad et musnad 'ilayhi correspondent à la dynamique du concept de la phrase. D'après ces résultats ci-dessus, la pensée d'az-Zmaḥṣariyy peut se résumer de la façon suivante : l'inchoatif + le prédicat = un terme, une unité = phrase⁵⁴.

Selon le Lexique-index de G. Troupeau⁵⁵, le terme du musnad et musnad 'ilayhi (= "inchoatif et prédicat") est mentionné quatre fois sans les séparer l'un de l'autre, soulignant, ainsi, la nécessité de leur union. Cette idée musnad et musnad 'ilayhi se retrouve en analyse chez Hassan Hamzé⁵⁶ qui l'exprime à sa manière. Il présente l'inchoatif/sujet et le prédicat/verbe comme deux éléments ne pouvant se passer l'un de l'autre, ce que Sībāwayhi mentionne "مَا لَا يُغْنِي أَحَدُهُمَا عَنِ الْآخَرَ". La forme structurale est stricte, dans sa disposition, car comme le fait remarquer Sībāwayhi, la particule *wāw* (= "et, ni, avec, ainsi que, aussi"), est porteuse de cette association entre le musnad et le musnad 'ilayhi⁵⁷. L'association forte existante, entre ces deux éléments, est une preuve que dans n'importe quel système de langue l'inchoatif/sujet ne peut fonctionner sans le prédicat/verbe. On ne peut concevoir une quelconque relation entre ces deux éléments si en effet l'un des deux est manquant⁵⁸. L'expression musnad et musnad 'ilayhi renferme en réalité trois formes de musnad. Tout d'abord, nous avons le **musnad1** (M1) et le **musnad2** (M2). La forme du mot ('ilayhi) amenant le cas génitif lorsqu'elle entre sur le **musnad2**, elle le renvoie vers le **musnad1**. Ainsi de cette relation nous obtenons le schéma1.

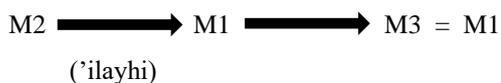


Schéma.1

La plupart des points de vue est que la cohésion adjonctive entre le musnad et le musnad 'ilayhi est un reflet du sens de l'interdépendance, qui se réfère à la notion de la *phrase* dans laquelle l'inchoatif/sujet et le prédicat/verbe représentent son noyau sans lesquels elle ne peut exister. La structure musnad et musnad 'ilayhi, dans la cohésion des deux éléments, reflète la fonction de la composition de la *phrase*⁵⁹.

Chaque *phrase* est une *structure prédicative* et toute *prédication* n'est pas une *phrase*. La prédication ne peut avoir de fonction phraséologique uniquement que par les deux éléments fonctionnels musnad et musnad 'ilayhi (voir schéma.1). En revanche, elle ne répond pas au critère d'une phrase malgré qu'elle contienne une prédication (ex. Ṭawīluḍ-ḍirā'ayni = de long bras)⁶⁰.

4.2.2 Les formes de structure prédicative de la phrase en arabe

La *structure* de la phrase en arabe est une construction pure composée de deux constituants, le musnad (= "prédicat") et le musnad 'ilayhi (= "inchoatif"). Par *construction pure*, on désigne la construction linguistique qui n'a pas la même répartition situationnelle ou positionnelle que les mots qui la forment. Le concept de

construction pure signifie un constituant qu'aucun de ses éléments ne peut remplacer⁶¹, comme l'illustre l'exemple suivant :

a)- la forme "qāma Zayd^{um}" (= "Zayd s'est levé") est composée de deux constituants : *qāma*, qui est le *musnad* (= "prédicat"), et *Zayd^{um}*, qui est le *musnad 'ilayhi* (= "sujet").

b)- La forme "Zayd^{um} 'al-karīm" (= "Zayd est généreux") issue de la forme "qāma Zayd^{um} 'al-karīm" (= "Le généreux Zayd s'est levé") est composée de deux constituants : le premier, *Zayd*, qui est dans la situation de mot qualifié (*musnad 'ilayhi*) (= "sujet") et le second, *'al-karīm*, (= "Le généreux"), qui est dans la situation d'être adjectif.

Dans le premier exemple "qāma Zayd^{um}", ni le premier constituant ni le second ne peuvent remplacer l'ensemble de la structure, alors que cela est possible dans le second exemple, dans lequel le premier constituant (*Zayd^{um}*) ou le second (*'al-karīm*) peuvent remplacer le constituant "Zayd 'al-karīm" : "qāma Zayd^{um}" ou "qāma 'al-karīm"⁶². Selon Muḥammad Ḥasan °Abdul-°Azīz, il est clair alors que le mot *Zayd* est en fait le noyau ou le centre dans la forme *Zayd^{um} 'al-karīm*, et que le mot *'al-karīm* est une extension ou un élargissement. Mais cela n'est pas possible dans la forme "qāma Zayd^{um}", dans laquelle l'un n'est pas un élargissement de l'autre, les deux constituants étant nécessaires pour l'existence de cette structure. C'est pour cela que Bloomfield considère que les deux constituants directs de la structure de la phrase arabe constituée d'un *musnad* (= "prédicat") et d'un *musnad 'ilayhi* (= "sujet") ne peuvent être remplacés l'un par l'autre⁶³.

Deux sortes de relations se trouvent entre le *musnad* et le *musnad 'ilayhi* qui constituent la "phrase" :

- 1- les relations verticales.
- 2- les relations horizontales.

1. les relations verticales

Le *musnad 'ilayhi* occupe l'une des unités suivantes :

- a)- un mot nominal ;
- b)- une expression nominale ;
- c)- une structure.

Le *musnad 'ilayhi* est nommé "sujet" si les conditions suivantes sont remplies :

- 1- lorsque le *musnad* est un mot verbal ;
- 2- lorsque le *musnad* précède le *musnad 'ilayhi*.

Le *musnad 'ilayhi* est nommé "inchoatif" si l'une des deux conditions citées n'est pas remplie.

La *phrase* se subdivise en deux en fonction de la forme du *musnad* :

- 1- la structure nominale ;
- 2- la structure verbale⁶⁴.

2. Les relations horizontales

Les relations horizontales s'appuient sur la base de la relation entre l'unité linguistique et les unités qui l'environnent dans son contexte. Parmi les relations les plus importantes qui relient le *musnad 'ilayhi* au *musnad*, citons la concordance, la collocation, la flexion :

1- la concordance : il s'agit du choix d'un mot à la lumière d'un autre mot dans le contexte, de sorte qu'ils s'accordent en nombre (singulier, duel ou pluriel) en genre (masculin ou féminin) avec la personne (première personne — le locuteur —, deuxième personne — l'interlocuteur — ou troisième personne — l'absent —) et selon la spécification (déterminé ou indéterminé).

2- La collocation : elle se réalise lorsque le *musnad 'ilayhi* n'a pas de *musnad* ou que le *musnad* n'a pas de *musnad 'ilayhi*, de façon que la collocation ne se réalise pas que par leur seule présence : si seul l'un des deux figure, la collocation devient l'indice signifiant que l'élément absent est supposé.

3- La flexion : le *musnad 'ilayhi* est au nominatif ainsi que le prédicat, — s'il est un mot non-verbal, c'est-à-dire par exemple un mot adjectival. Lorsqu'il est une composition incluse, il est régi virtuellement au nominatif⁶⁵.

5. Quelques réflexions sur la caractérisation traditionnelle de la phrase en arabe au moyen de la linguistique moderne

5.1 La phrase nominale n'a aucun équivalent en français ni en anglais

La phrase nominale en arabe se constitue ainsi : Sujet + Attribut ou Groupe-sujet + Groupe-attribut. D'un point de vue formaliste, la phrase nominale est un prédicat (un terme employé en logique, mais aussi en linguistique).

La phrase nominale arabe peut contenir des pseudos-verbos. La phrase nominale n'a aucun équivalent en français ni en anglais. C'est une phrase qui comme son nom l'indique, ne contient pas de verbe. La surcharge du verbe « être » en français, employé comme auxiliaire, le rend obligatoire même dans les formulations les plus simples. Comme le verbe « être » est implicite en Arabe, il sera possible d'exprimer les énoncés simples, équivalents aux énoncés les plus simples du français, sans même donc employer de verbe.

Une phrase nominale commence par un mot à l'état déterminé, qui servira de sujet (on parle de sujet dans ce cas, même s'il n'y a pas de verbe) suivit d'un complément indéterminé. Le premier mot, doit être déterminé par nécessité, puisqu'il joue le rôle de sujet, et qu'un sujet doit être déterminé par définition. Il n'est pas nécessairement un nom commun, et peut tout aussi bien être n'importe quel mot pouvant jouer le rôle de sujet⁶⁶.

Abdeljabbar Ben Gharbia dans *Les schémas de phrase en arabe et en français*, propose trois schémas qui englobe les types de phrase élémentaires en arabe : celui de la phrase verbale, celui de la phrase nominale et celui de la phrase locative⁶⁷. Le noyau organisateur est le verbe (une relation temporelle) dans le premier type, un nominal dans le deuxième et un locatif ou un circonstanciel (une relation atemporelle) dans le troisième⁶⁸. Le schéma de la phrase verbale non marquée est le suivant⁶⁹ :

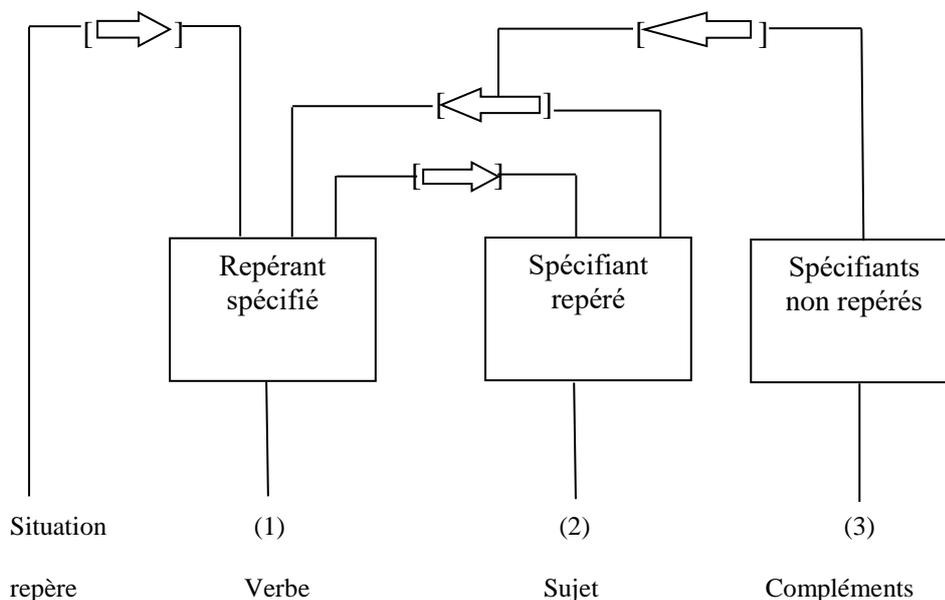


Figure (1) : Schéma de la phrase verbale

Le noyau de la phrase verbale est le verbe, et il est à la fois spécifié par le sujet et repéré par la situation qui est l'origine des coordonnées spatio-temporelles de l'acte de communication. Cette opération de repérage situationnel donne au verbe ses marques de temps, d'aspect et de modalité, tandis que sa spécification par le sujet lui donne ses marques d'accord en personne, en nombre et en genre. Le sujet, lui, reçoit sa marque casuelle (le nominatif) par le biais de son repérage syntaxique par la notion verbale déjà repérée par la situation. Le nœud prédicatif construit par le verbe et son sujet peut être spécifié par la suite par les compléments, qu'ils soient des participants ou des circonstants. Notons ici le statut privilégié du sujet qui entretient deux types de rapport avec le verbe : le repérage (syntaxique) et la spécification, et c'est ce double rapport qui constitue le nœud prédicatif et qui fait du sujet un spécifiant différent des autres. En outre, Abdeljabbar Ben Gharbia insiste sur le fait que c'est la relation sujet-verbe qui est spécifiée successivement par les divers compléments, par les divers spécifiants autres que le sujet comme le montre la Figure (1). Quant aux valeurs de ce type de phrases, Abdeljabbar Ben Gharbia dit que la phrase verbale permet d'exprimer toute sorte de procès, qu'il soit du type événement ou du type état, ponctuel ou duratif et quel que soit l'ancrage temporel (passé, présent ou futur)⁷⁰.

Dans la phrase nominale, le nœud prédicatif est constitué, tout comme dans le cas de la phrase verbale, d'un double lien de repérage et de spécification entre le thème et le propos. Le thème est relié par un lien de repérage à la situation d'énonciation, et c'est ce lien qui explique la détermination du thème ainsi que sa marque casuelle (le nominatif). La phrase nominale élémentaire est donc caractérisée par deux opérations réalisées sur une même entité.

Le schéma de la phrase nominale est le suivant⁷¹ :

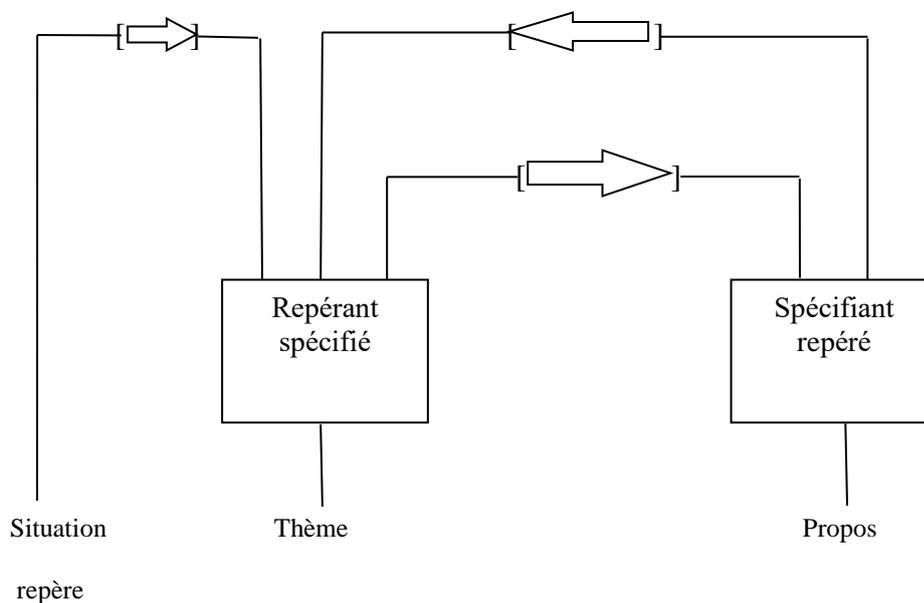


Figure (2) : Schéma de la phrase nominale

La phrase locative est composée d'un groupe prépositionnel ou circonstanciel (de temps ou de lieu) souvent suivi d'un nom au génitif, qui représente le groupe localisateur. Ce groupe localisateur est repéré, et contient toujours un nom qui doit être repéré par la situation et identifié par les interlocuteurs, c'est-à-dire défini.

Le schéma de la phrase locative élémentaire est le suivant⁷² :

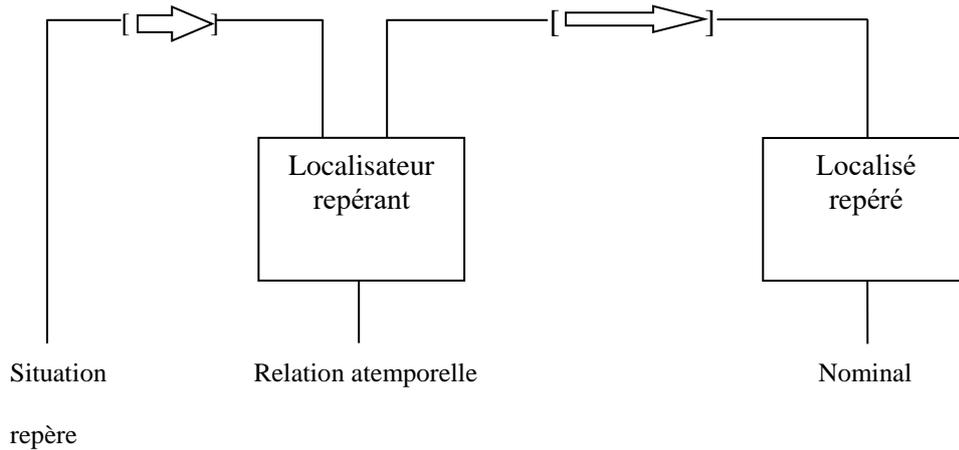


Figure (3) : Schéma de la phrase locative

Pour conclure, nous voyons à partir de la présentation précédente d'Abdeljabbar Ben Gharbia, dans son article *Les schémas de phrase en arabe et en français*, que l'analyse des phrases attestées dans des langues aussi différentes que l'arabe, le français et l'anglais a permis de constater que cette définition ne convient pas à toutes les langues naturelles, et a amené à présenter une caractérisation alternative, fondée sur la notion de repérage phrastique.

5.2 Détermination du rang naturel du sujet dans la construction verbale arabe à travers la conception de compétence de Chomsky

Le terme *kifāyah* concernant la langue dans le contexte arabe a pour sens *compétence* concernant les adeptes de la langue et a pour sens *adéquation* pour tout ce qui concerne le corpus. Par ailleurs, Jean Dubois définit dans son dictionnaire⁷³ la signification du mot *compétence* voir ci-dessous :

Compétence :

La *compétence* est le système de règles intériorisé par les sujets parlants et constituant leur savoir linguistique, grâce auquel ils sont capables de prononcer ou de comprendre un nombre infini de phrases inédites⁷⁴.

Adéquation :

Quand on distingue les deux formes sous lesquelles les énoncés d'une langue s'offrent à nous, la forme écrite et la forme parlée, on pose le problème de l'*adéquation* de la première à la deuxième : ce terme désigne les rapports que l'écrit entretient avec le parlé qu'il représente. Ces rapports sont caractérisés par le fait que l'écrit est la représentation plus ou moins exacte des énoncés parlés de la langue⁷⁵.

Afin de corroborer cette idée nous avons dans l'article le sens de *compétence* et de *performance* qui est présent dans la tradition grammaticale arabe.

J. Dubois définit le terme *performance* : en grammaire générative, la *performance* est la manifestation de la compétence des sujets parlants dans leurs multiples actes de parole. Les performances linguistiques des sujets parlants sont les phrases réalisées dans les situations diverses de communication : elles forment les données observables qui constituent le corpus de l'analyse linguistique. La performance, concept de la grammaire générative, correspond partiellement au concept de *parole* de la linguistique structurale⁷⁶.

La performance dépend de la compétence (le système de règles), du sujet psychologique, de la situation de communication ; elle dépend, en effet, de facteurs très divers, comme la mémoire, l'attention, le contexte social, les relations psychosociales entre le locuteur et l'interlocuteur, l'affectivité des participants à la

communication, etc. Les deux modèles de performance, celui de l'émetteur et du récepteur, sont du domaine d'analyse de la psycholinguistique et de la sociolinguistique, autant que de la linguistique proprement dite⁷⁷.

Sībāwayhi donne un exemple de compétence concernant le sujet parlant en regard de l'analyse de la phrase. Cette compétence est relative à la capacité du sujet parlant à sentir et à distinguer le propre de l'impropre des règles dans l'exercice de la langue⁷⁸.

« [...] فَمِنْهُ مُسْتَقِيمٌ حَسَنٌ وَمُحَالٌ، وَمُسْتَقِيمٌ كَذِبٌ، وَمُسْتَقِيمٌ قَبِيحٌ، وَمَا هُوَ مُحَالٌ كَذِبٌ. »

(Sībāwayhi, 'al-Kitāb, vol. 1, p. 25.)

« Parmi le discours il y existe la forme possible et impossible. Sībāwayhi distingue, en effet le plausible en forme du non correct en sens. Le discours peut être parfait sur le fond (sens) et la forme (structure syntaxique) sans être exempté du mensonge ou de laideurs. En dépit de cela l'impossible et le mensonge peuvent être compris simultanément dans un même discours. »⁷⁹

Dans ce contexte de Sībāwayhi, la conception de la phrase verbale entre les kufītes et les baṣrītes est un exemple d'application dans le domaine de la compétence. Bakrī Muḥammad 'al-Ḥāḡ⁸⁰ distingue l'interprétation de la phrase verbale chez les kufītes de chez les baṣrītes. En effet, pour les kufītes le sujet peut être anté-position au verbe. L'auteur Bakrī 'al-Ḥāḡ partage cette idée des kufītes en argumentant que la compétence de l'interlocuteur lui permet de faire la distinction dans le degré de la signification et de la portée de l'information. Les deux exemples ci-dessous utilisés par Bakrī 'al-Ḥāḡ dans son article sont une démonstration concrète que le positionnement du sujet avant ou après le verbe n'interfère pas dans la compréhension de l'information. Les grammairiens arabes avaient déjà remarqué cette perception. D'ailleurs l'un d'entre eux 'Ibn Fāris déclare que :

« مِنْ سُنَنِ الْعَرَبِ تَقْدِيمُ الْكَلَامِ، وَهُوَ فِي الْمَعْنَى مُؤَخَّرٌ، وَتَأْخِيرُهُ وَهُوَ فِي الْمَعْنَى مُقَدَّمٌ، كَقَوْلِ ذِي الرُّمَّةِ :

مَا بَالَ عَيْنِكَ مِنْهَا الْمَاءُ يَنْسَكِبُ⁸¹. « أَرَادَ : مَا بَالَ عَيْنِكَ يَنْسَكِبُ مِنْهَا الْمَاءُ. »

('Ibn Fāris, 'aṣ-Ṣāḥibīyy fī fiqhi-l-luḡah 'al-^carabiyyah wa masā'ilihā wa sunan 'al-^carab fī kalāmihā, p. 189.)

« 'Ibn Fāris dit : parmi les méthodes des arabes, dans leur langue parlée, est d'antéposer la parole dans son énoncé mais il est postposé dans le sens. Ainsi, suivant leurs méthodes, il existe une parole postposé dans son énoncé mais il est antéposé dans le sens. Comme dit le poète arabe Du-r-Rummah :

"Mā bālu 'ayniki minha-l-mā'u yansakibu" (= "Que de larmes coulent de tes yeux") voulait dire : "Mā bālu 'ayniki yansakibu minha-l-mā'u" (= "Que tes yeux coulent des larmes"). »⁸²

6. Conception de la phrase et ses constituants dans la pensée linguistique occidentale

6.1 Définition de la phrase dans les dictionnaires

Anita Carlotti⁸³ déclare que la *phrase* est un concept difficile à cerner. C'est une des unités les plus discutées de la linguistique. L'exemple de Jean Dubois montre que la phrase complète se compose de deux éléments qui sont l'expression nominale et l'expression verbale. Il mentionne que « Si on peut parler de ((sens complet)), c'est justement parce que la phrase est complète. En outre, on a posé à juste titre le problème de telle phrase poétique dont l'interprétation sera fondée uniquement sur notre culture et notre subjectivité⁸⁴.

Le bon usage présente la définition de la *phrase* comme « une unité de communication linguistique, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être subdivisée en deux ou plusieurs suites (phoniques ou graphiques) constituant chacune un acte de communication linguistique »⁸⁵. La communication a été conçue comme un élément qui

comprend plusieurs phrases. Chacune d'elles a son intonation propre et est suivie d'une pause importante. Dans le langage écrit, les critères graphiques⁸⁶ jouent un rôle considérable dans la perception logique de la *phrase*, par exemple on trouve la pause représentée par un point. D'autres critères peuvent rendre la conception de phrase facile à concrétiser tout comme les signes de ponctuation peuvent marquer la fin d'une phrase : les points de suspension, le point d'interrogation, le point d'exclamation, le point-virgule, le double point. La virgule peut même séparer des phrases, que sont appelé *sous-phrases*⁸⁷.

Le *grand Robert* définit la phrase comme une « manière d'expression, tour ou construction d'un petit nombre de paroles »⁸⁸. Au niveau grammatical, la phrase est considérée comme un système d'articulations liées entre elles par des rapports phonétiques, grammaticaux, psychologiques, et qui, ne dépendant grammaticalement d'aucun autre ensemble. Ces articulations sont aptes à représenter pour l'auditeur l'énoncé complet d'une idée conçue par le sujet parlant⁸⁹. À partir de cette définition, on s'aperçoit que la phrase exprime une unité psychologique, autrement dit un sens complet. Ainsi, la phrase est une unité d'un arrangement de vocables.

Le dictionnaire *Larousse* définit la *phrase* en tant que : « Unité élémentaire d'un énoncé, formée de plusieurs mots ou groupes de mots (propositions) dont la construction présente un sens complet »⁹⁰. Abdelhamid Taghouti donne l'analyse suivant⁹¹ :

- La phrase est une unité de l'énoncé.
- Elle se compose de groupes de mots combinés entre eux.
- Elle signifie un sens complet.

6.2 Conception de la phrase chez les linguistes modernes

Il existe de très nombreuses définitions de la *phrase*. L'une des plus souvent citées est celle de Bloomfield : « Chaque phrase [d'un énoncé] est une forme linguistique indépendante, qui n'est pas incluse dans une forme linguistique plus large en vertu d'une construction grammaticale quelconque »⁹².

Certains linguistes réservent d'autres définitions et considèrent qu'une phrase se caractérise par son autonomie ou par le fait qu'elle comporte un sens complet. Cela apparaît pour les linguistes suivants :

La phrase chez Lucien Tesnière correspond à un ensemble organisée dont les éléments constituants sont les mots⁹³.

Quant à E. Benveniste considère la *phrase* comme complète lorsque le sens de celle-ci est achevé sans équivoque, c'est-à-dire qu'elle possède tous les critères significatives et structuraux. Nous trouvons cette idée auprès de ces différents passages : « *La phrase* se réalise en mots, mais les mots n'en sont pas simplement les segments. Une phrase constitue un tout, qui ne se réduit pas à la somme de ses parties ; le sens inhérent à ce tout est réparti sur l'ensemble des constituants »⁹⁴. Il ajoute que « le mot est un constituant de la *phrase*, il en effectue la signification ; mais il n'apparaît pas nécessairement dans la phrase avec le sens qu'il a comme unité autonome. Avec les mots, puis avec des groupes de mots, nous formons des phrases »⁹⁵.

É. Benveniste considère que la *phrase* est une unité complète, qui porte à la fois sens et référence : sens, parce qu'elle informe et signifie quelque chose au niveau sémantique. Référence, parce qu'elle se réfère à une situation donnée⁹⁶.

A. Martinet voit que le discours est comme un ensemble de *phrases* et que *l'attribut* et *le sujet* représentent un noyau de la phrase. On pourrait, ainsi, définir la phrase comme tous les éléments d'un énoncé qu'on peut interpréter comme les expansions d'un seul et même prédicat⁹⁷. A. Martinet indique de même que les définitions traditionnelles de la phrase sémantique insistent sur le sens complet⁹⁸.

Nathalie Fournier affirme le point de vue d'André Martinet lorsqu'elle étudie la construction de la *phrase* en français classique et que la *phrase* se compose de deux piliers *le sujet* et *l'attribut*. Elle dit : « L'attribut s'accorde normalement en genre et en nombre avec le sujet », « Le sujet donne à l'attribut ses marques de nombre »⁹⁹.

Georges Mounin¹⁰⁰ dans son *Dictionnaire de la linguistique* désigne ainsi qu'il existe au moins cinq classes de définitions différentes de ce concept intuitif.

1/ Une phrase est un énoncé complet du point de vue du sens.

2/ C'est une unité mélodique entre deux pauses.

3/ C'est un segment de chaîne parlée indépendant syntaxiquement («une forme linguistique indépendante, qui n'est pas incluse en vertu d'une quelconque construction grammaticale dans une quelconque forme linguistique plus grande» (Bloomfield reprenant Meillet). Autrement dit, la phrase («constitué qui n'est pas constituant d'un constitué plus large») est la plus grande unité de description grammaticale. Elle n'entre pas dans une classe distributionnelle.

4/ Une phrase est une unité linguistique contenant un sujet et un prédicat.

5/ C'est un énoncé dont tous les éléments se rattachent à un prédicat unique ou à plusieurs prédicats coordonnés.

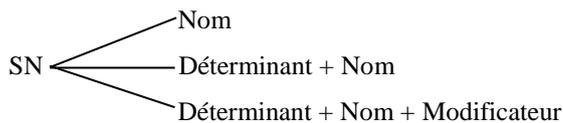
Beaucoup d'usages linguistiques tiennent *énoncé* et *phrase* pour des termes synonymes. Mais l'opposition *phrase* (unités de langue) et *énoncé* (unités ou exemples de parole) permet de distinguer l'approche notionnelle relative respectivement à chacun d'entre eux.

En résumé, concernant Anita Carlotti, la *phrase* se présente comme une unité autonome privilégiant les rapports grammaticaux. Cette conception de l'indépendance de la phrase se retrouve dans la linguistique structurale américaine où la *phrase* est l'unité syntaxique maximale : Léonard Bloomfield fait de la phrase « la forme linguistique autonome qui ne dépend grammaticalement d'aucun autre ensemble et se suffit à elle-même »¹⁰¹.

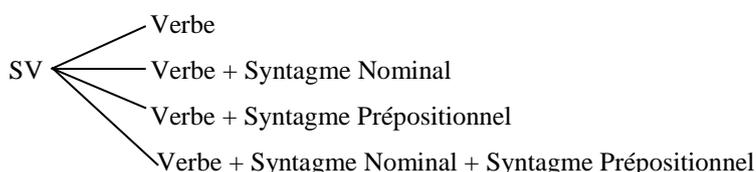
En somme, la phrase est une unité de langage dont la définition nécessite la prise en compte de multiples critères. Cette entité qui apparaît à la fois dans le domaine de la langue et dans le domaine de la parole, est analysée de quatre points de vue différents, *syntagmatique*, *syntaxique*, *sémantique* et *informatif*. Nous précisons que l'*informatif* implique sémantique et pragmatique¹⁰².

6.3 Constituants de la phrase en linguistique moderne à l'image de la phrase française

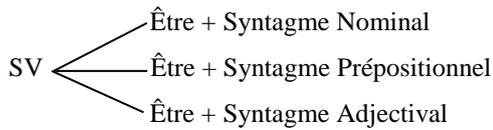
En comparaison avec les constituants de la *phrase* en arabe, une *phrase* française¹⁰³ contient un syntagme nominal, un syntagme verbal et un syntagme prépositionnel. Le syntagme nominal peut être composé d'un, de deux ou de trois éléments ; trois possibilités pour le SN :



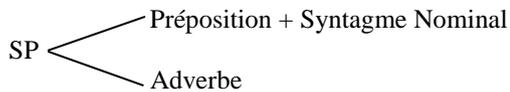
Le syntagme verbal peut être organisé autour d'un verbe proprement dit :



ou autour de la copule :



Le syntagme prépositionnel, lui, est de la forme :

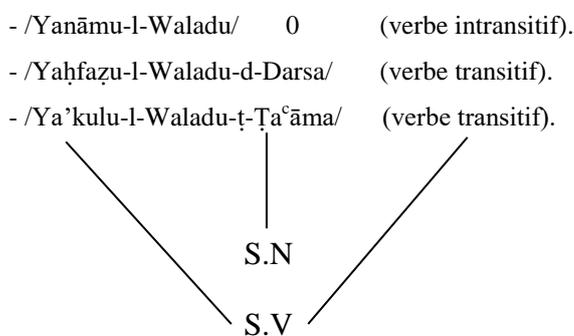


Nom, Verbe, Adjectif, etc., désignent des classes de mots. Chaque classe est définie par ces environnements caractéristiques, un verbe ne peut pas figurer à la place d'un nom ni à la place d'un déterminant, etc. La linguistique moderne a ainsi défini les classes non pas par leurs propriétés sémantiques, mais par leurs positions respectives, c'est-à-dire leur distribution, et par leur rôle dans la constitution de la *phrase*.

Concrètement, dans la deuxième forme des constituants de *la phrase* en français, le syntagme verbal est un : Verbe + Syntagme Nominal. Comme dans l'exemple suivant : "Jean lit un livre". Nous constatons que, le syntagme verbal se compose d'un verbe (lire) et d'un complément d'objet (un livre)¹⁰⁴.

Pour Jean Dubois¹⁰⁵, les exemples de "l'enfant dort", et "l'enfant sait sa leçon". Il considère "dort", "sait sa leçon" comme des syntagmes verbaux. Dans le premier exemple, le syntagme verbal est formé par le seul verbe "dort", dans le deuxième exemple, le syntagme verbal est formé par le verbe "sait" et ses expansions, syntagme nominal complément d'objet direct "sa leçon"¹⁰⁶.

Abdelhamid Taghouti¹⁰⁷ ajoute : Si nous transposons ces exemples à l'arabe, nous nous trouverions devant cette même logique des analyses qui font au lecteur un constituant sémantiquement et syntaxiquement nécessaire dans la phrase verbale dont le verbe est transitif comme l'indique le schéma suivant :



7. Conclusion

Cette analyse est arrivée à la rencontre de la pensée linguistique moderne avec la compréhension grammaticale de la pensée linguistique arabe de la nature du langage. Cela est un processus mental rationnel résultant de la compréhension du langage.

L'étude de la *phrase* contient plusieurs termes équivalents car la *phrase* consiste en plusieurs concepts syntaxiques dans deux pensées linguistiques (la tradition grammaticale arabe et la linguistique contemporaine).

Les principes et les normes qui classent *les phrases* les plus importantes sont l'*information* ou la *déclaration*, l'*indépendance* et la *prédication*.

Nous avons vu que la *phrase*, dans les études linguistiques occidentales moderne, est comme une clé et une unité de communication. Elle se forme d'un ensemble d'éléments classés grammaticalement et logiquement pour exprimer un sens complet. Elle est, ainsi, semblable à la perception de la *phrase* dans la tradition grammaticale arabe. Nous pouvons, par conséquent dire que la définition de la *phrase* se repose sur

l'indépendance structurale et le *complètement sémantique*. Ces éléments se trouvent aussi dans l'analyse des grammairiens arabes au sujet de la *phrase*. Cela implique que le concept de la *phrase* était fortement présent chez eux. La notion de totalité contenue dans le concept phraséologique des grammairiens arabes est un exemple d'universalité. Cela veut dire en d'autres termes que la *phrase* englobe toute sorte du niveau linguistique (phonétique, morphologique, syntaxique, lexicale, sémantique, et pragmatique). Cette universalité permet-elle d'expliquer la similitude ou le parallélisme de la conception de *la structure de la phrase* en arabe classique en regard de *la linguistique moderne*. Ce phénomène montre-t-il entre autre l'existence de relations entre la structure du langage et la structure de la pensée. L'ensemble de ces critères sont opérables entre la notion de discours et notion de la phrase dans diverse langues. Par exemple, l'expression *partie du discours* en arabe signifie d'avoir un nom, un verbe et une particule, et il se caractérise en français par des classes grammaticales (nom, adjectif, verbe, ...) ¹⁰⁸ et aussi la langue grecque contient un nom, un verbe, et un outil. Cela existe déjà dans ces langues au travers de la grammaire générale raisonnée.

Jean Dubois dans *Dictionnaire de linguistique*, explique que la grammaire générale a pour objet d'énoncer certains principes (universaux) ou axiomes auxquels obéissent toutes les langues. Dans son souci d'élaborer une théorie de la *phrase* comme une partie ou un aspect de la logique formelle, afin de systématiser l'étude des propositions et des jugements, Aristote a jeté les premières bases de la grammaire générale. Celle-ci réapparaît aux XVII^e et XVIII^e siècles comme un ensemble d'hypothèses sur la nature du langage considère comme découlant des lois de la pensée ; elle est consacrée par le succès de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal : cet ouvrage qui, pendant deux siècles, servira de base à la formation grammaticale, explique les faits en partant du postulat que le langage, image de la pensée, exprime des jugements et que les réalisations diverses qu'on rencontre dans les langues sont conformes à des schémas logiques universels ¹⁰⁹. Dans le sillage d'une comparaison cherchant à trouver une relation entre *la structure de la phrase* en arabe classique (la grammaire arabe traditionnelle) et *la linguistique moderne*, le point de vue de Pierre Larcher ne considère pas d'opposition mais une complémentarité. De plus, Pierre Larcher affirme : « Nos étudiants étudient l'arabe littéral, classique et moderne, et dialectal. Ils doivent prendre une seconde langue orientale, qui peut être sémitique. Ils ont ainsi une idée de ce qu'est l'arabe : une langue non pas une, mais plurielle ; non pas unique, mais génétiquement parente avec d'autres et culturellement en contact avec d'autres, non pas intemporelle et intangible, mais historique. Bref, une langue comme les autres, parmi beaucoup d'autres » ¹¹⁰.

NOTES

¹ Cf. 'Amīnah Fanān, 'al-Ġumlah fi-n-namūdağ 'al-wazāfiyy 'al-binyawiyy, in 'al-Lisāniyyāt wa-l-luğah 'al-'arabiyyah bayna 'an-naẓariyyah wat-taḥbīq, Ġāmi'at 'al-Mawlā 'Ismā'īl, Kulliyyat 'al-Āadāb wal-'Ulūm 'al-'Insāniyyah, Silsilat 'an-nadawāt n° 4, Maknās, 1992, pp. 39-40.

² Cf. Henri Fleish, *Traité de philologie arabe*, vol. 1, pp. 23-24.

³ *Ibid.*, p. 24.

⁴ Cf. Julia Kristéva, *Le langage, cet inconnu*, pp. 129-133. Voir aussi : 'Aḥmad 'al-Fawḥī, Maḥmūd 'al-ğumlah fi-n-naḥwi-l-'arabiyy wa naẓariyyat 'al-kulliyyāt 'al-luğawiyyah, in 'al-Lisāniyyāt wa-l-luğah 'al-'arabiyyah bayna 'an-naẓariyyah wat-taḥbīq, Ġāmi'at 'al-Mawlā 'Ismā'īl, Kulliyyat 'al-Āadāb wal-'Ulūm 'al-'Insāniyyah, Silsilat 'an-nadawāt n° 4, Maknās, 1992, p. 67.

⁵ Voir Gérard Troupeau, *Naš'at 'an-naḥwil-'arabiyy fi daw'i kitāb Stbāwayhi*, in *Études sur la grammaire et la lexicographie arabes*, Institut Français d'étude arabes de Damas, Damas, 2002, p. 143.

⁶ Voir Widād Mayhūbī, 'al-Ġumlah bayna 'an-naḥwil-'arabiyy wal-lisāniyyāt 'al-mu'āširah maḥmūdihā wa binyatuhā, thèse de majesteur, introduction, Ġāmi'at 'al-Ḥağ Laḥḍar bātnah, Faculté des lettres et sciences humaines, Algérie, 2009-2010, p. 1.

⁷ Cf. Rached Hamzaoui, *L'académie de la langue arabe du Caire, Histoire et Œuvre*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tunis, Sixième série : Philosophie-Littérature, Volume VIII, Publications de l'Université de Tunis, 1975, pp. 426-427.

⁸ Contrairement à Rached Hamzaoui, Gérard Troupeau voit que le terme *ğumlah* (= "phrase"), terme qui apparaît dans le kitāb 'al-Muqtaḍab du bagdadien 'al-Mubarrid (m. 896) et non pas d'Ibn Hišām dans 'al-Muğnī. Voir Gérard Troupeau, *La terminologie grammaticale*, in *Études sur la grammaire et la lexicographie arabes*, Institut Français d'étude arabes de Damas, Damas, 2002, p. 165.

Quant à 'Aliyy Ḥasan Maṭar considère que :

« أُسْتُغْمِلَتِ الْجُمْلَةُ مِنْ قَبْلِ النَّحَاةِ بِمَعْنَى اصْطِلَاحِيٍّ مُرَادِفٍ لِلْكَلَامِ فِي الْقَرْنِ الثَّلَاثِ الْهَجْرِيِّ، وَلَعَلَّ الْمُبْرِدَ (285هـ) أَوَّلُ مَنْ اسْتَعْمَلَهَا كَذَلِكَ فِي مَوَاضِعَ مُخْتَلِفَةٍ مِنْ كِتَابِهِ الْمَقْتَضِبِ. وَرَبِمَا كَانَ الرَّقْمَانِي (384هـ) أَوَّلُ مَنْ عَرَّفَهَا بِقَوْلِهِ: "الْجُمْلَةُ هِيَ الْمَبْنِيَّةُ مِنْ مَوْضُوعٍ وَمَحْمُولٍ لِلْفَائِدَةِ". وَقَدْ دَرَجَ عَلَى اسْتِعْمَالِهَا بِهَذَا الْمَعْنَى جَمْعٌ مِنَ النَّحَاةِ كَالْجُرْجَانِي (471هـ)، وَالخَرِيرِي (516هـ)، وَالرَّمْخَشَرِي (538هـ). وَجَاءَ ابْنُ مَالِكٍ (672هـ) فَصَّرَحَ بِالْفَرْقِ بَيْنَ الْجُمْلَةِ وَالْكَلَامِ ».

« Chez les grammairiens arabes du troisième siècle de l'hégire, la notion de phrase est utilisée comme un synonyme de discours. 'al-Mubarrid (285 h) est peut être l'un des premiers à l'avoir utilisé dans différents passages de son livre 'al-Muqtaḍab. De même, 'ar-Rummānī (384 h) est peut être celui qui l'a définie pour la première fois en disant :

« La phrase est construite à partir d'un thème (sujet) et d'un prédicat qui complète le sens. ». 'al-Ġurğānī (471 h), 'al-Ḥarīrī (516 h) et 'az-Zamaḥṣariyy (538 h) ont suivi 'ar-Rummānī dans sa conception de la phrase. En revanche, 'Ibn Mālik (672 h) fait la différence entre la phrase et le discours. Voir 'Aliyy Ḥasan Maṭar, *Muṣṭalaḥ 'al-ğumlah*, in *Revue Turātunā*, N° 43, 44, pp. 359-361. Voir aussi, Abdelhamid Taghouti, *Le poids de la tradition grammaticale arabe dans les manuels scolaires*, thèse de doctorat, Université Lumière-Lyon2, 2004, p. 499.

⁹ Voir Rached Hamzaoui, *Op. cit.*, Volume VIII, p. 427.

¹⁰ Voir Abdelhamid Taghouti, *Op. cit.*, p. 500.

¹¹ Voir Annie Boone et André Joly, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, p. 314.

¹² *Idem*, p. 314.

¹³ Voir Arnauld et Lancelot, *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Chez Bossange et Masson, Libraires de S. A. I., seconde édition, Paris, 1810, *passim*.

¹⁴ Pour une réflexion sur les rapports du langage et de la pensée voir Noam Chomsky, *Le langage et la pensée*, Traduit de l'américain par Louis-Jean Calvet, éditions Payot, 1969.

¹⁵ Voir Annie Boone et André Joly, *Op. cit.*, p. 314.

¹⁶ Cf. 'Amīnah Fanān, *Op. cit.*, p. 41.

¹⁷ Voir Georges Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*, p. 273. Voir aussi à ce sujet :

- Jacqueline Léon, *Proposition, phrase, énoncé dans la grammaire : Parcours historique*, in *L'information Grammaticale*, N° 98, 2003, pp. 5-16.

¹⁸ Cf. Ronald W. Langacker, *Foundations of cognitive grammar*, vol., II (1991), pp. 96-140 et pp. 240-280.

¹⁹ Cf. De Sacy, *Grammaire arabe*, tome II, p. 510.

²⁰ *Ibid.*, tome II, p. 510.

²¹ Voir Gérard Troupeau, *La terminologie grammaticale*, in *Études sur la grammaire et la lexicographie arabes*, Institut Français d'étude arabes de Damas, p. 166.

²² Voir André Martinet, *Syntaxe générale*, p. 85.

²³ Voir André Martinet, *La linguistique synchronique*, pp. 225-226.

²⁴ Cf. Anita Carlotti, *Phrase, énoncé, texte, discours de la linguistique universitaire à la grammaire scolaire*, pp. 28-31.

- ²⁵ *Ibid.*, p. 35. Voir aussi à ce sujet :
- Jacqueline Léon, *Op. cit.*, pp. 5-16.
- ²⁶ Voir *Le grand Robert de la langue française*, dirigée par Alain Rey, Paris, édition 2001, tome 6, p. 1171.
- ²⁷ Cf. Anita Carlotti, *Op. cit.*, p. 36. Voir aussi :
- Jean-Michel Adam, *La linguistique textuelle*, Armand Colin, 3^e édition, Paris, 2015, p. 276.
- Jean-Paul Bronckart, *Activités langagières, textes et discours*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris, 1996.
- Bernard Combettes, « Grammaire de phrase, grammaire de texte : le cas des progressions thématiques », in *Pratiques*, n° 77, 1993, pp. 43-57.
- Eddy Roulet, « Le problème de la définition de l'unité textuelle minimale », *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Peter Lang, Berne, 2001, pp. 58-71.
- ²⁸ Cf. Anita Carlotti, *Op. cit.*, p. 45. Voir aussi à ce sujet :
- Jacqueline Léon, *Op. cit.*, pp. 5-16.
- Pierre Fontanier, *Les Figures du discours*, Flammarion, Paris, 1977.
- Julia Kristéva, « Le texte et sa science », in *Séméiotiké, Recherches pour une sémanalyse*, Seuil, coll. Points n° 96, Paris, 1969, pp. 9-28.
- ²⁹ La notion de « formation discursive » pour désigner un ensemble d'énoncés appartenant à un même système de règles institutionnelles. Voir Anita Carlotti, *Op. cit.*, p. 46.
- ³⁰ Voir Anita Carlotti, *Op. cit.*, pp. 54, et 59. Voir aussi : François Rastier, « Problématique du signe et du texte », in *Intellectica*, n° 23-2, 1996, pp. 11-52 et au même auteur, « Discours et texte », in *Texte*, 2005.
- ³¹ Voir L. Dessaint et C. Jamart, *La langue française le mot – la proposition – la phrase – le paragraphe – la composition*, André Lesot, Libraire – Éditeur, Paris, 1914, p. IIV, Préface. Voir aussi à ce sujet :
- Jean-Michel Adam, « *Ordre du texte, ordre du discours* », in *Pratiques*, n° 13, 1977, pp. 103-111.
- Charles Bally, *Théorie générale de l'énonciation*, in *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Leroux, 1932, pp. 31-108.
- Oswald Ducrot, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit, 1984.
- Frédéric François, « *Linguistique et analyse de texte* », in *La Linguistique*, Paris, Puf, 1980, pp. 234-277.
- Philippe Büttgen, Stéphane Diebler et Marawan Rashed, *Théorie de la phrase et de la proposition de Platon à Averroès*, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, Paris, 1999.
- Jean Starobinski, *Les Mots sous les mots*, Gallimard, Paris, 1971.
- ³² Voir L. Dessaint et C. Jamart, *Op. cit.*, p. 261. Voir aussi :
- Philippe Büttgen, Stéphane Diebler et Marawan Rashed, *Op. cit., passim*.
- Georges Kleiber, « Faut-il dire *adieu* à la phrase ? », in *L'Information grammaticale*, n° 98, juin, 2003, pp. 17-22.
- Joëlle Gardes Tamine, « Phrase, proposition, énoncé, etc. Pour une nouvelle terminologie », in *L'Information grammaticale*, n° 98, juin, 2003, pp. 23-27.
- ³³ Voir *Le grand Robert de la langue française*, tome 2, p. 367. Voir aussi : *Le nouveau Littré* : dictionnaire de référence de la langue française, éditions Garnier, Paris, 2005, p. 333.
- ³⁴ Cf. Abdelhamid Taghouti, *Op. cit.*, p. 315.
- ³⁵ Traduction proposée par l'auteur de cet article.
- ³⁶ *Idem*.
- ³⁷ *Idem*.
- ³⁸ *Idem*.
- ³⁹ *Idem*.
- ⁴⁰ Cf. Abdelkader Méhiri, *La structure de la phrase selon la tradition grammaticale arabe*, in *L'Information Grammaticale*, N° 2, 1998. Numéro spécial Tunisie. p. 9.
- ⁴¹ Traduction proposée par l'auteur de cet article.
- ⁴² *Idem*.
- ⁴³ Cf. 'Abū 'al-Baqā' 'al-'Ukbariyy, *Op. cit.*, p. 113. Voir aussi :
- 'Abū Ḥayyān 'al-'Andalusiyy, *'at-Tadyīl wat-takmīl fī šarḥ kitāb 'at-tashīl*, vol. 1, p. 37.
- 'aš-Šanqīṭī, *Faṭḥ rabbīl-bariyyah fī šarḥ nazm 'al-'ağrūmiyyah*, p. 24.
- ⁴⁴ Traduction proposée par l'auteur de cet article.
- ⁴⁵ Voir Sībāwayhi, *'al-Kitāb*, vol. 1, p. 23.
- ⁴⁶ Cf. Abdelkader Méhiri, *Op. cit.*, pp. 9-10.
- ⁴⁷ Cf. Gérard Troupeau, *Op. cit.*, p. 165.
- ⁴⁸ Voir Aurélien Sauvageot, *Comptes Rendus*, (131. Ungarische Jahrbücher Vol. XV, fasc. 4-5, Berlin, 1936). in *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, tome 37, 1936, fasc. 3, p. 162.
- ⁴⁹ Cf. Gérard Troupeau, *Op. cit.*, p. 166.
- ⁵⁰ Traduction proposée par l'auteur de cet article.
- ⁵¹ Voir à ce sujet François Rastier, *Sémantique interprétative*, pp. 33-37, et pp. 167-175.

⁵² Cf. Riad M. Osman, *La terminologie grammaticale dans l'œuvre d'az-Zmaḥṣarī*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon-2, Université Libanaise de Beyrouth, 2008, p. 527.

⁵³ Cf. 'az-Zmaḥṣariyy, *'al-Mufaṣṣal fī ṣan'at 'al-'i'rāb*, Taḥqīq 'Aliyy Bū Milḥim, Dār wa Maktabat 'al-Hilāl, p. 43 lorsqu'il écrit :

« هما الاسمان المجردان للإسناد نحو قولك : "زيد منطلق". والمراد بالتجريد إخلاؤهما من العوامل التي هي "كان"، و"إن"، و"حسبت وأخواتها" : لأنهما إذا لم يخلوا منها تلعبت بهما، وغصبتهما القرار على الرفع. وإنما اشترط في التجريد أن يكون من أجل الإسناد : لأنهما لو جُردا للإسناد لكانا في حكم الأصوات التي حقاها أن يتعق بها غير معربة ؛ لأن الإعراب لا يستحق إلا بعد العقد والتركيب. وكونهما مجردين للإسناد هو رافعهما ؛ لأنه معنى قد تناولهما معاً تناولاً واحداً من حيث إن الإسناد لا يتأتى بدون طرفين مُسند ومُسند إليه. ونظير ذلك أن معنى التشبيه في "كأن" لما اقتضى مُشَبَّهاً ومُشَبَّهاً به كانت عاملة في الجُزئين، وشبههما بالفاعل أن المبتدأ مثله في أنه مُسند إليه والخبر في أنه جزء ثان من الجملة.»

⁵⁴ Cf. Riad M. Osman, *Op. cit.*, p. 527.

⁵⁵ Cf. Gérard Troupeau, *Lexique-index du Kitāb de Sībāwayhi*, Klincksieck, 1976.

⁵⁶ Cf. Hassan Hamzé, *'Awdah 'ilā 'al-musnad wa-l-musnad 'ilayhi fī Kitāb Sībāwayhi*, p. 24.

⁵⁷ Voir 'al-Ḥasan 'Ibn 'Aḥmad, *'at-Ta'liqah 'alā kitāb Sībāwayhi*, vol. 1, p. 233. Voir aussi : 'Ibn Ya'īs, *Ṣarḥ 'al-Mufaṣṣal*, vol. 5, pp. 6-12.

⁵⁸ Cf. Hassan Hamzé, *Op. cit.*, p. 24.

⁵⁹ Cf. Riad M. Osman, *Op. cit.*, p. 529.

⁶⁰ Voir Muḥammad 'al-'Anṭākiyy, *'al-Muḥī fī 'aṣwātil-'arabiyyah wa naḥwihā wa ṣarfihā*, tome 1, pp. 315-316

⁶¹ Cf. Muḥammad Ḥasan 'Abdul-'Azīz, *'ar-Rabṭ bayna 'al-ḡumal fil-luḡati 'al-'arabiyyah 'al-mu'āṣirah*, pp. 99-100.

⁶² *Ibid.*, p. 100.

⁶³ *Id.*, *ibid.*, p. 100.

⁶⁴ La subdivision précédente des unités de la structure se fait selon Muḥammad Ḥasan 'Abdul-'Azīz, in *'ar-Rabṭ bayna 'al-ḡumal fil-luḡati 'al-'arabiyyah 'al-mu'āṣirah*, p. 101.

Rached Hamzaoui mentionne qu'Ibn Hišām parle de la phrase dans son *Muḡnī* et de fixer ses éléments les plus importants et de mettre en relief la notion de fonction. Celle-ci peut-être définie par deux éléments '*al-musnad*' (= "le prédicat ou le verbe") et '*al-musnad 'ilayhi*' (= "inchoatif ou sujet") employés par Sībāwayhi mais concurrencés par d'autres termes, '*al-Maḥmūl wal-Mawḏū'*' et '*al-Ḥadīṭ wal-Muḥaddaṭ 'anhu*', respectivement employés par 'Ashāb 'al-Mantiq et les Arabes contemporains. L'introduction des '*alamāt*' et de concepts de '*musnad*' et '*musnad 'ilayhi*' et l'application qui en est faite dans la pratique, ont permis de simplifier '*al-'i'rāb*' et de réduire le nombre des termes techniques ou '*al-'isṭilāḥāt*', de regrouper dans le chapitre du '*musnad 'ilayhi*' les développements relatifs au sujet réel ('*al-fā'il*'), au sujet grammatical ou apparent (*nā'ib 'al-fā'il*'), au sujet de la phrase nominale ('*al-mubtada'*'), au sujet de *kāna* et au nom précédé de '*inna*'. Quant au '*musnad*', il englobe le verbe, l'énonciatif (*ḥabar 'al-mubtada'*), l'attribut du sujet de *kāna* (*ḥabar kāna*) et de celui du nom introduit par '*inna*' (*ḥabar 'inna*).

Les deux éléments de base de la phrase étant déterminés et leurs contenus précisés, il restait à déterminer tous les éléments complémentaires, en l'occurrence toutes les sortes de compléments qui ont été regroupé sous le terme de *takmilah*. Celle-ci est toujours au cas direct, sauf lorsqu'elle est en état d'annexion ou précédée d'une préposition introduisant le génitif. La *takmilah* a pour fonction d'exprimer le complément d'objet direct nommé '*al-maf'ūl bihi*' = *takmilah* tout comme les noms de lieu et de temps, la cause, l'état, la manière sont aussi des *takmilah*. À noter que ce terme *takmilah* est en réalité un calque du terme européen "complément", que les grammairiens classiques rendaient par *faḍlah*. Voir Rached Hamzaoui, *L'académie de la langue arabe du Caire, Histoire et Œuvre*, p. 427.

⁶⁵ Cf. Muḥammad Ḥasan 'Abdul-'Azīz, *Op. cit.*, p. 102.

⁶⁶ Voir *Les types de structure de phrase en arabe, phrases nominales et phrases verbales (entre autres)*, in <http://www.les-ziboux.rasama.org/types-phrase-arabe.html>

⁶⁷ Selon Abdeljabbar Ben Gharbia dans *Les schémas de phrase en arabe et en français*, Presses universitaires de Caen, « Syntaxe et sémantique », N° 12, 2011, à la page 56, la tradition grammaticale arabe n'a retenu que les deux premiers types. Cependant, le grammairien 'Ibn Hišām 'al-'Anṣārī mentionne les trois types des phrases citées, mais ne reconnaît pas à la phrase conditionnelle le statut de phrase élémentaire comme le fait 'az-Zmaḥṣarī (m. 467/ 1072). Pour 'Ibn Hišām, la phrase conditionnelle est une phrase verbale complexe. Voir 'Ibn Hišām, *Muḡnī 'al-Labīb*, vol. 2, pp. 7-8, 13-16, et 21-22.

⁶⁸ Cf. Abdeljabbar Ben Gharbia, *Op. cit.*, p. 56.

⁶⁹ *Ibid.*, pp. 56-57.

⁷⁰ Cf. Abdeljabbar Ben Gharbia, *Op. cit.*, p. 58.

⁷¹ *Ibid.*, pp. 58-59.

⁷² *Id.*, *ibid.*, p. 62.

⁷³ Voir Jean Dubois, et autres, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1999, pp. 16, 100, 354.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 100.

⁷⁵ *Id.*, *ibid.*, p. 16.

⁷⁶ *Id.*, *ibid.*, p. 354.

⁷⁷ *Idem.*

⁷⁸ Cf. Bakrī Muḥammad 'al-Ḥāḡ, *Turāt 'al-'arabiyyah wal-fikr 'al-'alsuniyy 'al-ḥadīṭ* (Baḥṭ^{um} fil-manḥaḡ wat-taṭbīq), Ġāmi'at Qaṭar, Kulliyyat 'al-'insāniyyāt wal-'ulūm 'al-'Iḡtimā'ciyyah, in *Maḡallat Markaz 'al-Watā'iq wad-Dirāsāt 'al-'Insāniyyah*, N° 15, 2002, p. 17.

⁷⁹ Traduction proposée par l'auteur de cet article.

⁸⁰ Cf. Bakrī Muḥammad 'al-Ḥāḡ, *Op. cit.*, pp. 18-19.

⁸¹ Voir Ḍu-r-Rummaḥ, *Dīwān Dī-r-Rummaḥ*, Dār Ṣādir, Beyrouth, 1995, pp. 9-10.

⁸² Traduction proposée par l'auteur de cet article.

⁸³ Cf. Anita Carlotti, *Phrase, énoncé, texte, discours de la linguistique universitaire à la grammaire scolaire*, pp. 20, et 71.

⁸⁴ Voir Jean Dubois, et autres, *Dictionnaire de linguistique*, pp. 377-378.

⁸⁵ Voir Maurice Grevisse et André Goosse, *Le bon usage*, p. 221.

⁸⁶ Pour plus de détails sur ce point, voir :

- Ch. Beaulieux, *Histoire de l'orthographe française*, P., Champion, 1927.

- Cl. Blanche-Benveniste et A. Chervel, *L'orthographe*, P., Maspero, 1969.

⁸⁷ Cf. Maurice Grevisse et André Goosse, *Op. cit.*, p. 221.

⁸⁸ Voir *Le grand Robert de la langue française*, tome 5, p. 620.

⁸⁹ *Id.*, *ibid.*, p. 621.

⁹⁰ Voir *Le petit Larousse grand format : dictionnaire français*, p. 777.

⁹¹ Cf. Abdelhamid Taghouti, *Op. cit.*, pp. 307-310.

⁹² Voir L. Bloomfield, *Le Langage*, pp. 161-162.

⁹³ Voir Lucien Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, p. 11.

⁹⁴ Voir Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, p. 123.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 124.

⁹⁶ *Id.*, *ibid.*, p. 130.

⁹⁷ Voir André Martinet, *La linguistique synchronique*, pp. 225-226.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 227. Voir aussi du même auteur André Martinet, *Syntaxe générale*, pp. 85-86.

⁹⁹ Voir Nathalie Fournier, *Grammaire du français classique*, p. 45.

¹⁰⁰ Cf. Georges Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*, p. 262.

¹⁰¹ Voir Anita Carlotti, *Op. cit.*, pp. 20-21.

¹⁰² *Id.*, *ibid.*, p. 28.

¹⁰³ Cf. Françoise Dubois-Charlier, *Comment s'initier à la linguistique ? Les constituants de la phrase*, collection dirigée par Jean Dubois, Librairie Larousse, Paris, 1974, pp. 26-53.

¹⁰⁴ Cf. Abdelhamid Taghouti, *Op. cit.*, pp. 339-340.

¹⁰⁵ Cf. Jean Dubois, *Grammaire structurale du français*, p. 20.

¹⁰⁶ Pour plus d'information concernant ce sujet voir les ouvrages suivants :

- Georges Galichet, *Les structures fondamentales de la phrase française*, éditions Charles-Lavauzelle, Paris – Limoges - Nancy, 1966.

- Frédéric Deloffre, *La phrase française*, Société d'édition d'enseignement supérieur, Paris, 1967.

¹⁰⁷ Cf. Abdelhamid Taghouti, *Op. cit.*, p. 340.

¹⁰⁸ Cf. Anita Carlotti, *Op. cit.*, p. 45.

¹⁰⁹ Voir Jean Dubois, et autres, *Dictionnaire de linguistique*, pp. 213-214.

¹¹⁰ Voir Pierre Larcher, *Métamorphoses de la linguistique arabe*, in *Cercle linguistique d'Aix-en-Provence*, Travaux 16, La sémantique, Aujourd'hui, Actes de la journée de l'École doctorale de l'Université de Provence du 29 Mai 1997, Centre des Sciences du Langage, Publications de l'Université de Provence, 2000, pp. 185-186.

Références bibliographiques

1- En Arabe

- ^CABDU-L-^CAZĪZ, (Muḥammad Ḥasan), *'ar-Rabṭu bayna 'al-ğumal fi 'al-luğah 'al-^carabiyyah 'al-mu^cāširah*, Dār 'al-Fikr 'al-^cArabiyy, Le Caire, 2003.
- 'ABŪ ḤAYYĀN 'AL-'ANDALUSIYY ('Aṭīr 'ad-Dīn Muḥammad 'Ibn Yūsuf), *'at-Tadyīl wat-takmīl fi šarḥ kitāb 'at-tashīl*, Dar 'al-Qalam, Damas, (1^{ère} éd.), « s.d. ».
- 'AL-'ANṬĀKIYY (Muḥammad), *'al-Muḥīṭ fi 'ašwātil-^carabiyyah wa naḥwihā wa šarfhā*, Dār 'aš-Šarq 'al-^cArabiyy, Beyrouth, « s. d. ».
- 'AL-FAWHĪ ('Aḥmad), *Maḥmūm 'al-ğumlah fi-n-naḥwi-l-^carabiyy wa naẓariyyat 'al-kulliyyāt 'al-luğawiyyah*, in *'al-Lisāniyyāt wa-l-luğah 'al-^carabiyyah bayna 'an-naẓariyyah wat-taṭbīq*, Ğāmi^cat 'al-Mawlā 'Ismā'īl, Kulliyyat 'al-Āadāb wal-^cUlūm 'al-'Insāniyyah, Silsilat 'an-nadawāt n° 4, Maknās, 1992, pp. 67-75.
- 'AL-ḤĀĠ (Bakrī Muḥammad), *Turāt 'al-^carabiyyah wal-fikr 'al-'alsuniyy 'al-ḥadīṭ* (Baḥṭ^{unn} fil-manhağ wat-taṭbīq), Ğāmi^cat Qaṭar, Kulliyyat 'al-'insāniyyāt wal-^culūm 'al-'Iğtimā'iyah, in *Mağallat Markaz 'al-Waṭā'iq wad-Dirāsāt 'al-'Insāniyyah*, N° 15, 2002, pp. 15-51.
- 'AL-MUBARRID ('Abū 'al-^cAbbās Muḥammad 'Ibn Yazīd), *'al-Muqtaḍab*, 'al-Mağlis 'al-'A^clā liš-Š'ūn 'al-'Islāmiyyah, Le Caire, (2^{ème} éd.), 1399 h.
- 'AL-MURĀDIYY ('al-Ḥasan 'Ibn Qāsim), (1973), *Šarḥ 'al-'alfiyyah*, Taḥqīq Minnah 'Abdur-Raḥmān 'Aliyy, thèse de doctorat, Université d'al-'Azhar, Le Caire.
- , (1983), *'al-Ġanā 'ad-dānī fi ḥurūf 'al-ma^cānī*, Dār 'al-'Āfāq, Beyrouth, (2^{ème} éd.).
- 'AL-'UKBARIYY ('Abū 'al-Baqā'), *'at-Tabyīn 'an maḍāhib 'an-naḥwiyyīn 'al-bašriyyīn wa-l-kūfiyyīn*, Dār 'al-Ġarb 'al-'Islāmiyy, (1^{ère} éd.), 1986.
- 'AŠ-ŠANQĪṬĪ (Muḥammad 'Ibn 'Abba 'al-Qalāwī), *Faṭḥ rabbil-bariyyah fi šarḥ naẓm 'al-'ağrūmiyyah*, Makatabat 'al-'Asadiyy, La Mecque, (1^{ère} éd.), 2010.
- 'AZ-ZAMAḤŠARIYY ('Abū 'al-Qāsim Maḥmūd 'Ibn 'Umar), (1993), *'al-Mufaššal fi šan^cat 'al-'i^crāb*, Taḥqīq 'Aliyy Bū Miḥim, Dār wa Maktabat 'al-Hilāl, Beyrouth-Liban, (1^{ère} éd.).
- , (1999), *'al-Mufaššal fi šan^cat 'al-'i^crāb*, Taḥqīq 'Imīl Ya^cqūb, Dār 'al-Kutub 'al-'Ilmiyyah, Beyrouth-Liban, (1^{ère} éd.).
- , (2003), *'al-Mufaššal fi 'ilm 'al-^carabiyyah*, Taḥqīq Sa^cīd Maḥmūd 'Aql, Dār 'al-Ġīl, Beyrouth-Liban, (1^{ère} éd.).
- ḌU-R-RUMMAH, *Dīwān Dī-r-Rummaḥ*, Dār Šādir, Beyrouth, 1995.
- FANĀN ('Amīnah), *'al-Ġumlah fi-n-namūdağ 'al-waẓīfiyy 'al-binyawiyy*, in *'al-Lisāniyyāt wa-l-luğah 'al-^carabiyyah bayna 'an-naẓariyyah wat-taṭbīq*, Ğāmi^cat 'al-Mawlā 'Ismā'īl, Kulliyyat 'al-Āadāb wal-^cUlūm 'al-'Insāniyyah, Silsilat 'an-nadawāt n° 4, Maknās, 1992, pp. 39-52.
- HAMZĒ (Hassan), *'Awdah 'ilā 'al-musnad wa-l-musnad 'ilayhi fi Kitāb Sībāwayhi*, Muğādalat 'as-sā'id fi-l-luğati wa-l-'adab wa-l-fikr, in *'A^cmāl nadwat "Muğādalat 'as-sā'id"*, 1996, Manšūrāt Kulliyyat 'al-^cUlūm 'al-'Insāniyyah wa-l-iğtimā'iyah, Tunis, n° 7, vol. 12, 2002, pp. 21-47.
- 'IBN ^CABDI-L-ĠAFFĀR ('al-Ḥasan 'Ibn 'Aḥmad), *'at-Ta^clīqah 'alā kitāb Sībāwayhi*, « s.l. », (1^{ère} éd.), 1990.
- 'IBN FĀRIS ('Abū 'al-Ḥusayn 'Aḥmad), *'aš-Šāḥibiyy fi fiqhi-l-luğah 'al-^carabiyyah wa masā'ilihā wa sunan 'al-^carab fi kalāmihā*, 'an-Nāšir Muḥammad 'Aliyy Bayḍūn, (1^{ère} éd.), 1997.

- 'IBN ĞINNĪ ('Abū 'al-Faṭḥ 'Uṭmān), (« s. d. »), *'al-Ḥaṣā'is*, 'al-Hay'ah 'al-Miṣriyyah 'al-Āmmah lilkitāb, Le Caire, (4^{ème} éd.).
 - , (« s. d. »), *'al-Luma' fi-l- 'arabiyyah*, Dār 'al-kutub 'aṭ-ṭaqāfiyyah, le Koweït.
 - 'IBN HIŠĀM 'AL-'ANŠĀRIYY (Ġamālud-Dīn 'Abdul-Lāh 'Ibn Yūsuf 'Ibn 'Aḥmad), *Muġnī 'al-labīb 'an kutub 'al-'a'ārīb*, Dār 'al-Kutub 'al-'Ilmiyyah, Beyrouth-Liban, (1^{ère} éd.), 1998.
 - 'IBN YAĀ'ĪŠ (Mawaffaq 'ad-Dīn Ya'īs 'Ibn 'Aliyy), *Šarḥ 'al-mufaṣṣal*, Dār 'al-Kutub 'al-'Ilmiyyah, Beyrouth-Liban, (1^{ère} éd.), 2001.
 - MAṬAR, ('Aliyy Ḥasan), *Muṣṭalah 'al-ġumlah*, in *Revue Turātunā*, N° 43, 44, pp. 359-361.
 - MAYHŪBĪ (Widād), *'al-Ġumlah bayna 'an-naḥwul-'arabiyy wal-lisāniyyāt 'al-mu'āširah maḥmūmah wa binyatuhā*, thèse de majesteur, introduction, Ġāmi'at 'al-Ḥaġ Ḥaġdar bātnah, Faculté des lettres et sciences humaines, Algérie, 2009-2010.
 - SĪBĀWAYHI ('Abū Bišr 'Amr 'Ibn 'Uṭmān), *'al-Kitāb*, Maktabat 'al-Ḥānġiyy, Le Caire, (3^{ème} éd.), 1988.
 - TROUPEAU (Gérard), *Naš'at 'an-naḥwil-'arabiyy fi daw'i kitāb Sībāwayhi*, in *Études sur la grammaire et la lexicographie arabes*, Institut Français d'étude arabes de Damas, Damas, 2002, pp. 143-156.
- 2- En Français et en Anglais**
- ADAM (Jean-Michel), (1977), « *Ordre du texte, ordre du discours* », in *Pratiques*, n° 13, pp. 103-111.
 - , (2015), *La linguistique textuelle*, Armand Colin, 3^e édition, Paris.
 - ARNAULD et LANCELOT, *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Chez Bossange et Masson, Libraires de S. A. I., seconde édition, Paris, 1810.
 - BALLY (Charles), *Théorie générale de l'énonciation*, in *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Leroux, 1932.
 - BEAULIEUX (Ch.), *Histoire de l'orthographe française*, P., Champion, 1927.
 - BEN GHARBIA (Abdeljabbar), *Les schémas de phrase en arabe et en français*, Presses universitaires de Caen, « Syntaxe et sémantique », N° 12, 2011, pp. 49-72.
 - BENVENISTE (Émile), *Problèmes de linguistique générale*, nfr édition Gallimard, 1966.
 - BLANCHE-BENVENISTE (Cl.) et CHERVEL (A.), *L'orthographe*, P., Maspero, 1969.
 - BLOOMFIELD (L.), *Le Langage*, trad. de J. Gazio, P., Payot, 1970.
 - BOONE (Annie) et JOLY (André), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, deuxième édition revue, corrigée et augmentée par André Joly, L'Harmattan, Paris, 2004.
 - BRONCKART (Jean-Paul), *Activités langagières, textes et discours*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris, 1996.
 - BÜTTGEN (Philippe), DIEBLER (Stéphane) et RASHED (Marawan), *Théorie de la phrase et de la proposition de Platon à Averroès*, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, Paris, 1999.
 - CARLOTTI (Anita), *Phrase, énoncé, texte, discours de la linguistique universitaire à la grammaire scolaire*, Lambert-Lucas, Limoges, 2011.
 - CHOMSKY (Noam), *Le langage et la pensée*, Traduit de l'américain par Louis-Jean Calvet, éditions Payot, 1969.
 - COMBETTES (Bernard), « Grammaire de phrase, grammaire de texte : le cas des progressions thématiques », in *Pratiques*, n° 77, 1993, pp. 43-57.

- DELOFFRE (Frédéric), *La phrase française*, Société d'édition d'enseignement supérieur, Paris, 1967.
- DE SACY (Antoine Silvestre), *Grammaire arabe*, Institut du monde arabe, Paris, 1829.
- DESSAINT (L.) et JAMART (C.), *La langue française le mot – la proposition – la phrase – le paragraphe – la composition*, André Lesot, Libraire – Éditeur, Paris, 1914.
- DUBOIS-CHARLIER (Françoise), *Comment s'initier à la linguistique ? Les constituants de la phrase*, collection dirigée par Jean Dubois, Librairie Larousse, Paris, 1974.
- DUBOIS (Jean), (1965), *Grammaire structurale du français*, Larousse, Paris.
- , (1969), *La phrase et les transformations*, Paris.
- DUBOIS (Jean), GIACOMO (Mathée), GUESPIN (Louis), MARCELLESI (Christiane), MARCELLESI (Jean-Baptiste), MEVEL (Jean-Pierre), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1999.
- DUBOIS (Jean), GIACOMO (Mathée), GUESPIN (Louis), MARCELLESI (Jean-Baptiste), MEVEL (Jean-Pierre), *Dictionnaire de linguistique*, Librairie Larousse, Paris, 1973.
- DUCROT (Oswald), *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit, 1984.
- FLEISCH (Henri), (1956), *L'arabe classique. Esquisse d'une structure linguistique*, Beyrouth.
- , (1959), « L'aspect lexical de la phrase arabe classique », in *Studia Biblica et Orientalia*, vol. III, Rome, pp. 78-94.
- , (1990), *Traité de philologie arabe*, (2^{ème} éd.), Dar el-Machreq éditeurs, Beyrouth Liban, et (éd.) Imprimerie catholique, Beyrouth, 1961.
- FONTANIER (Pierre), *Les Figures du discours*, Flammarion, Paris, 1977.
- FOURNIER (Nathalie), *Grammaire du français classique*, éditions Belin, Paris, 1998.
- FRANÇOIS (Frédéric), « Linguistique et analyse de texte », in *La Linguistique*, Paris, Puf, 1980, pp. 234-277.
- GALICHET (Georges), *Les structures fondamentales de la phrase française*, éditions Charles-Lavauzelle, Paris - Limoges - Nancy, 1966.
- GARDES TAMINE (Joëlle), « Phrase, proposition, énoncé, etc. Pour une nouvelle terminologie », in *L'Information grammaticale*, n° 98, juin, 2003, pp. 23-27.
- GREVISSE (Maurice) et GOOSSE (André), *Le Bon usage*, éditions De Boeck duculot & Larcier, Bruxelles, 14^e édition, 2007-2008.
- HAMZAOUI (Rached), *L'académie de la langue arabe du Caire, Histoire et Œuvre*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Tunis, Sixième série : Philosophie-Littérature, Volume VIII, Publications de l'Université de Tunis, 1975.
- KLEIBER (Georges), « Faut-il dire adieu à la phrase ? », in *L'Information grammaticale*, n° 98, juin, 2003, pp. 17-22.
- KRISTÉVA (Julia), (1969), « Le texte et sa science », in *Séméiotiké, Recherches pour une sémanalyse*, Seuil, coll. Points n° 96, Paris, pp. 9-28.
- , (1981), *Le langage, cet inconnu*, Seuil, Paris.
- LANGACKER (Ronald W.), (1973), *Language and Its Structure*, Harcourt, New York.
- , (1991), *Foundations of cognitive grammar*, vol. II, « s.l. », pp. 96-140, et pp. 240-280.

- LARCHER (Pierre), *Métamorphoses de la linguistique arabe*, in *Cercle linguistique d'Aix-en-Provence*, Travaux 16, La sémantique, Aujourd'hui, Actes de la journée de l'École doctorale de l'Université de Provence du 29 Mai 1997, Centre des Sciences du Langage, Publications de l'Université de Provence, 2000, pp. 181-187.
- *Le grand Robert de la langue française*, dirigée par Alain Rey, Paris, édition 2001,
- *Le nouveau Littré : dictionnaire de référence de la langue française*, éditions Garnier, Paris, 2005.
- LÉON (Jacqueline), *Proposition, phrase, énoncé dans la grammaire : Parcours historique*, in *L'Information Grammaticale*, N° 98, 2003, pp. 5-16.
- *Le petit Larousse grand format : dictionnaire français*, Paris, 2002.
- MARTINET (André), (1961), *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, (2^{ème} éd).
- , (1962), *Langue et Fonction*, Bibliothèque Méditations, Gonthier/Denoel, Paris et (éd.) Denoël, Paris, 1969.
- , (1965), *La linguistique synchronique*, Études et Recherches Presse universitaires de France, Paris.
- , (1969), *La linguistique guide alphabétique*, éditions Denoël, Paris.
- , (1974), *Études de syntaxe fonctionnelle*, W. Fink, München.
- , (1976), *Grammaire fonctionnelle du Français*, E.P.H.E., « s.l. ».
- , (1985), *Syntaxe générale*, Armand Colin Éditeur, Paris.
- MÉHIRI (Abdelkader), *La structure de la phrase selon la tradition grammaticale arabe*, in *L'Information Grammaticale*, N° 2, 1998. Numéro spécial Tunisie. pp. 9-12.
- MOUNIN (Georges), (Mars 1962), « Les analyses sémantiques », in *Cahiers de L'I.S.E.A.*, n° 123, « s.l. ».
- , (2004), *Dictionnaire de la linguistique*, (4e édition), PUF, Paris.
- OSMAN (Riad M.), *La terminologie grammaticale dans l'œuvre d'az-Zmaḥṣarī*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon-2, Université Libanaise de Beyrouth, 2008.
- POTTIER (Bernard), *Sémantique générale*, Éd. P.U.F., Paris, 1992.
- RASTIER (François), (1987), *Sémantique interprétative*, Éd. P.U.F., Paris.
- , (1996), « *Problématique du signe et du texte* », in *Intellectica*, n° 23-2, pp. 11-52.
- , (2005), « *Discours et texte* », in *Texto*.
- ROMAN (André), (1983), *Étude de la Phonologie et de la Morphologie de la Koiné Arabe*, Université de Provence, Aix-en-Provence.
- ROULET (Eddy), « Le problème de la définition de l'unité textuelle minimale », *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Peter Lang, Berne, 2001, pp. 58-71.
- SAUVAGEOT (Aurélien), *Comptes Rendus*, (131. Ungarische Jahrbücher Vol. XV, fasc. 4-5, Berlin, 1936). in *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, tome 37, 1936, fasc. 3, pp. 161-163.
- STAROBINSKI (Jean), *Les Mots sous les mots*, Gallimard, Paris, 1971.
- TAGHOUTI (Abdelhamid), *Le poids de la tradition grammaticale arabe dans les manuels scolaires*, thèse de doctorat, Université Lumière-Lyon2, 2004.
- TESNIÈRE (Lucien), *Éléments de syntaxe structurale*, (éd.) Klincksieck, Paris, 1969.
- TROUPEAU (Gérard), (1976), *Lexique-Index du Kitāb de Sībawayhi*, Editions Klincksieck, Paris.

—————, (2002), *La terminologie grammaticale*, in *Études sur la grammaire et la lexicographie arabes*, Institut Français d'étude arabes de Damas, Damas, 2002, pp. 157-167.

3- Sites Internet

[http:// listserv.linguistlist.org](http://listserv.linguistlist.org)

<http://www.les-ziboux.rasama.org/types-phrase-arabe.html>